

DOSSIER DE CANDIDATURE LEADER

SUD VENDEE



Sommaire

DIAGNOSTIC DES ENJEUX DU TERRITOIRE	4
ELEMENTS GENERAUX DE POSITIONNEMENT TERRITORIAL ET DE GOUVERNANCE.....	4
• <i>Un espace de transition, une diversité d'entités agro naturelles et une cohérence hydrographique</i>	4
• <i>La dynamique du Grand Ouest</i>	6
• <i>Les principales infrastructures : le rôle structurant de l'A83, un déficit de desserte ferroviaire et un déploiement de la fibre optique qui reste à amplifier</i>	6
• <i>L'appartenance au bassin métropolitain interrégional La Rochelle-Niort-Fontenay</i>	7
• <i>Le bassin d'emploi de Fontenay-le-Comte, les bassins de vie de Fontenay-le-Comte et de la chataigneraie</i>	8
• <i>Une gouvernance qui se structure progressivement à l'échelle du territoire.....</i>	9
• <i>Positionnement territorial et gouvernance : synthèse</i>	11
DYNAMIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES ET SOCIALES	11
• <i>Une attractivité démographique assez ciblée</i>	12
• <i>Une relative fragilité sociale</i>	12
• <i>Une offre de services urbains structurante mais fragile sur certains thèmes et liée à la capacité d'affirmation de la polarité urbaine intermédiaire de Fontenay-le-Comte.....</i>	14
• <i>Zoom sur quelques services à la population</i>	15
• <i>Dynamiques socio-démographiques : synthèse.....</i>	17
DYNAMIQUES ECONOMIQUES.....	18
• <i>Une situation dégradée de l'emploi.....</i>	18
• <i>Les moteurs de l'activité économique du territoire</i>	19
• <i>Une concentration globale des emplois.....</i>	23
• <i>La question particulière de la transition énergétique.....</i>	23
• <i>Les politiques économiques</i>	24
• <i>La démarche AGIR pour le Sud Vendée.....</i>	24
• <i>Dynamiques économiques : synthèse.....</i>	26
LA STRATEGIE INTEGREE DE DEVELOPPEMENT	27
TROIS PRINCIPES TRANSVERSAUX, QUI DETERMINENT LA TRAJECTOIRE DE NOTRE STRATEGIE.....	27
• <i>Une stratégie « de territoire »</i>	27
• <i>Une stratégie « d'animation »</i>	28
• <i>Une stratégie de « valorisation économique de nos ressources ».....</i>	28

LES ORIENTATIONS	29
• <i>Sur le volet « Economie / Emploi / Formation »</i>	29
• <i>Sur le volet « Environnement / Mobilités / Energie »</i>	30
• <i>Sur le volet « Solidarités humaines et territoriales »</i>	31
LE PLAN D' ACTIONS	32
ARMATURE GENERALE	32
ACTION 1 : LA STRUCTURATION D'UN RESEAU LOCAL D'ACTEURS PAR LA CREATION ET L'ANIMATION D'UNE MAISON DE L'ECONOMIE	33
ACTION 2 : LA VALORISATION DE POLES D'INNOVATION EMBLEMATIQUES : TRANSFORMATION AGRO-ALIMENTAIRE, AUTOMOBILE, AERONAUTIQUE / MECANIQUE DE PRECISION.....	35
ACTION 3 : LA PROMOTION DES CIRCUITS COURTS ALIMENTAIRES.....	37
ACTION 4 : LA PRODUCTION D'ENERGIES RENOUVELABLES ET LA PROMOTION DES ECONOMIES D'ENERGIE.....	39
ACTION 5 : L'ECONOMIE LIEE AUX SENIORS	41
ACTION 6 : UN PROJET ECO-TOURISTIQUE ET PATRIMONIAL SUD VENDEEN AUTOUR DE L'ITINERANCE ET DE L'INSOLITE.....	43
ACTION 7 : UN PROJET D'ANIMATION GLOBALE DE PROXIMITE (SOCIAL, CULTUREL, COMMERCIAL, ...)	46
ACTION 8 : UN PROJET DE SANTE.....	48
ACTION 9 : UN PROJET DE MOBILITE	51
ACTION 10 : UN PROJET COOPERATION : « AUTOUR DU MARAIS POITEVIN, LA COHERENCE DES POLITIQUES DE GESTION ET DE VALORISATION TOURISTIQUE »	54
ACTION 11 : UN PROJET COOPERATION : « BOCAGE ET GATINE VENDEE ET DEUX-SEVRES : VALORISATION DES RICHESSES IDENTITAIRES ».....	56
ACTION 12 : UN PROJET D'ANIMATION LEADER.....	58
SYNTHESE DE LA MATRICE FINANCIERE	59
LA GOUVERNANCE	60
DESCRIPTION DU PROCESSUS DE PARTICIPATION DES ACTEURS LOCAUX A L'ELABORATION DE LA STRATEGIE	60
• <i>Une démarche concentrée sur quelques semaines, ... mais intense et participative</i>	60
• <i>Les quatre réunions du GAL</i>	60
• <i>Des outils complémentaires de mobilisation</i>	61
PRINCIPES DE GOUVERNANCE DANS LA MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF LEADER	61
• <i>Le GAL</i>	61
• <i>L'animation</i>	62
ANNEXE 1 : FICHE D'IDENTITE DU TERRITOIRE.....	64
ANNEXE 2 : COMPOSITION DU GAL SUD VENDEE.....	65

DIAGNOSTIC DES ENJEUX DU TERRITOIRE

Éléments généraux de positionnement territorial et de gouvernance

► UN ESPACE DE TRANSITION, UNE DIVERSITÉ D'ENTITES AGRO NATURELLES ET UNE COHERENCE HYDROGRAPHIQUE

Notre territoire se caractérise par une situation **géographique de transition**.

Au sud, il fait partie du Marais Poitevin ; lequel porte des logiques d'aménagement tout à fait singulières. La moitié nord est déjà un espace de bocage, en limite du « haut bocage vendéen ». Une frange importante de plaine sépare ces deux entités.

Le Sud Vendée offre donc une diversité de paysages et de milieux, dont la valeur écologique est reconnue par plusieurs inventaires, classements et réglementations.

La partie sud du territoire est comprise dans le périmètre du site classé du Marais poitevin. Les communes du Sud Vendée appartenant au site classé sont en partie concernées par les directives Natura 2000 (Oiseaux et Habitat) et couvertes par les inventaires Zico (Zone importante pour la conservation des oiseaux) et Znieff (Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique).

Le Marais communal du Poiré sur- Velluire est classé Réserve naturelle régionale.

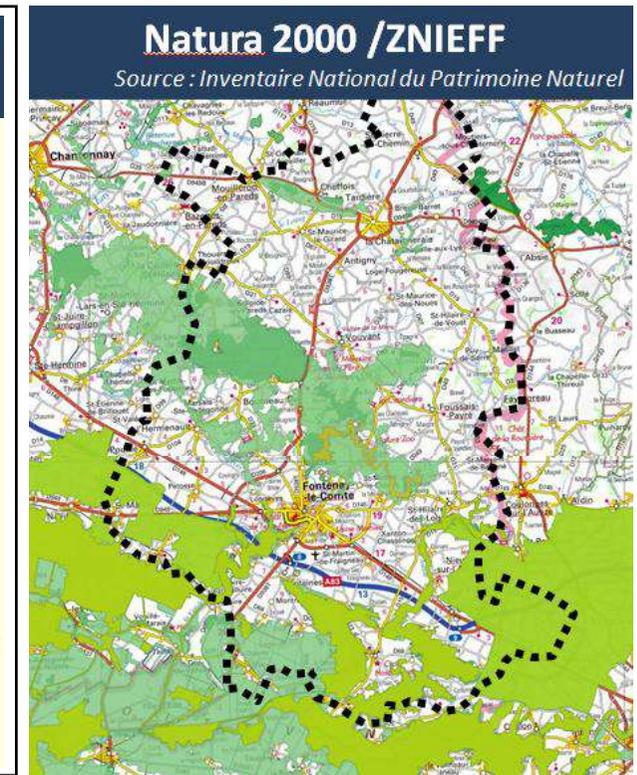
La plaine présente un intérêt écologique fort, notamment pour la nidification des oiseaux de plaine. La forêt de Mervent-Vouvent et ses abords sont également qualifiés Natura 2000 (directive Habitat).

L'enjeu de l'eau, des étiages sévères en été, des risques de crues en hiver

Le sud Vendée s'inscrit dans une logique hydrographique cohérente, pour l'essentiel dans le bassin versant de la Vendée / Sèvre niortaise, et pour partie dans le bassin versant du Lay ; toutes ces eaux rejoignant la baie de l'Aiguillon.

Le territoire se voit appliquer le schéma directeur d'aménagement et de gestion (SDAGE) Loire Bretagne et quatre schémas d'aménagement de gestion des eaux (SAGE) : Vendée (2011), Sèvre niortaise et Marais poitevin (2011), Lay (2011), et Sèvre nantaise (2005, en cours de révision) très partiellement.

Dans sa partie sud, le sous-sol comprend trois nappes (Dogger, Lias inférieur et Infralias). La majorité des prélèvements en eaux souterraines sont utilisés pour l'agriculture (irrigation). La ressource est également exploitée pour l'alimentation en eau



potable et la constitution de grandes réserves, dont les volumes puisés en période d'étiage se substituent aux prélèvements dans le milieu naturel. Les prélèvements pour l'alimentation en eau potable, quant à eux, proviennent pour la plupart des eaux de surface. L'usine de Mervent, est le plus important lieu de production d'eau potable du département. Les barrages de ce complexe hydraulique permettent de constituer des réserves d'eau au printemps, d'alimenter les canaux dans les marais desséchés et de réguler le niveau d'eau aval en période hivernale.

En été, le Sud Vendée est confronté à des étiages très sévères : les ressources en eau sont insuffisantes pour satisfaire les différents usages. La quasi-totalité des communes ont par ailleurs été classées, par décret, en zone de répartition des eaux (ZRE).

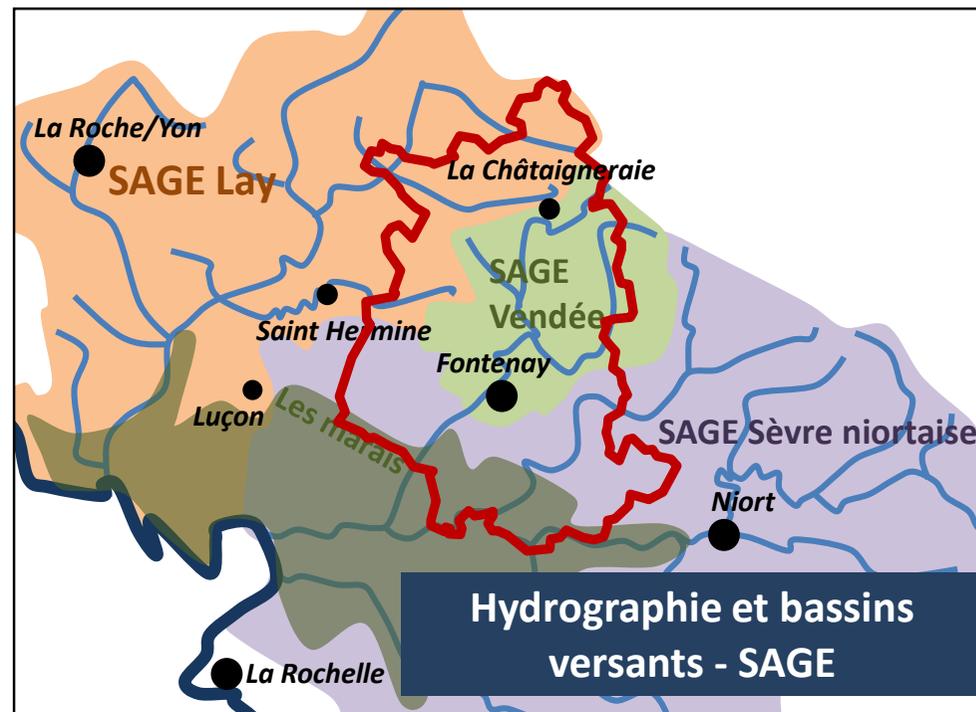
En hiver, la bonne gestion des niveaux d'eau doit réduire les risques de crues et d'inondations. Outre la répartition de la ressource entre les différents usages et la réduction des risques, la gestion hydraulique du territoire doit garantir la préservation du patrimoine naturel et paysager du Marais poitevin.

Les débordements de cours d'eau pour principal risque naturel

Les risques naturels présents sont essentiellement liés aux inondations, coulées de boue et mouvements de terrains. Toutes les communes ont fait l'objet d'un ou plusieurs arrêtés de catastrophe naturelle pour ces risques. Sur les 63 communes, 37 sont recensées dans les atlas des zones inondables de l'Autise, du Lay, de la Vendée ou du Marais poitevin.

Le Sud Vendée est classé en zone 3 pour la sismicité (risque modéré). D'autres risques, plus localisés, sont également identifiés.

- risque d'inondation par remontée des nappes naturelles pour les communes situées dans le périmètre du Marais poitevin
- présence de terrains miniers dans le sud du Pays de la Châtaigneraie
- risque de feu de forêt à Mervent, Vouvant et quelques communes voisines
- risque de rupture de barrage, ...



▶ LA DYNAMIQUE DU GRAND OUEST

Le développement de notre territoire s'inscrit dans celui, plus large, de l'ensemble du Grand Ouest, porté par les deux métropoles de Nantes et de Bordeaux et par une forte attractivité littorale, résidentielle et touristique.

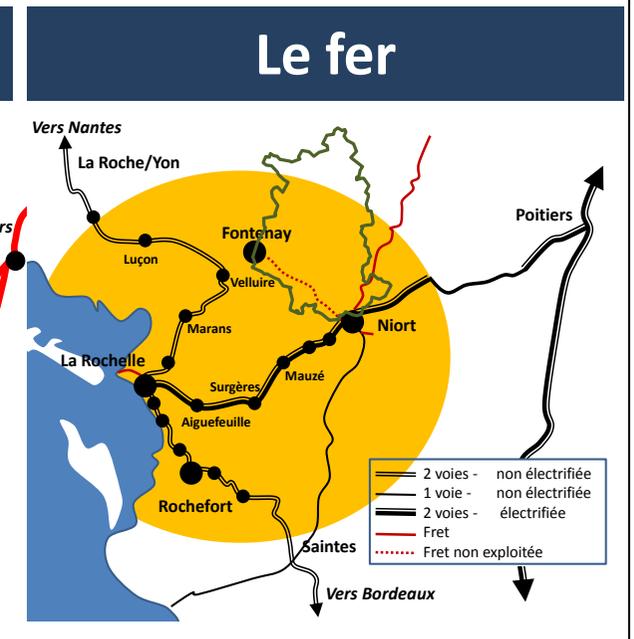
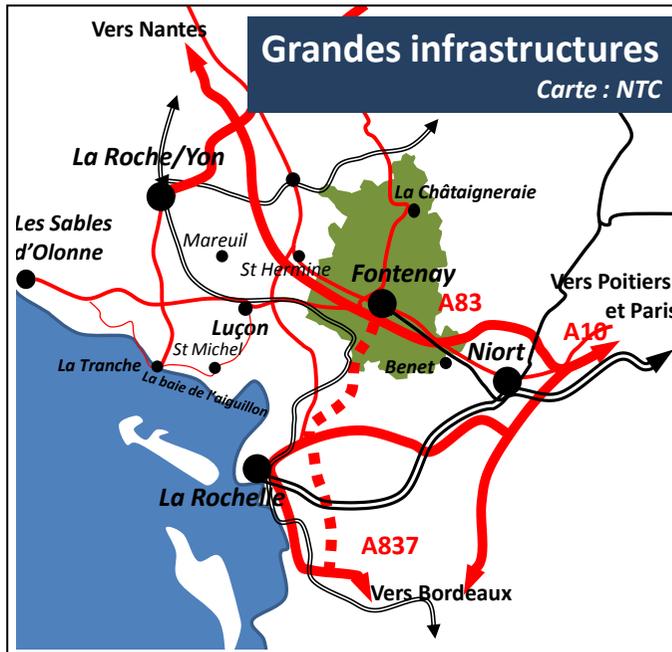
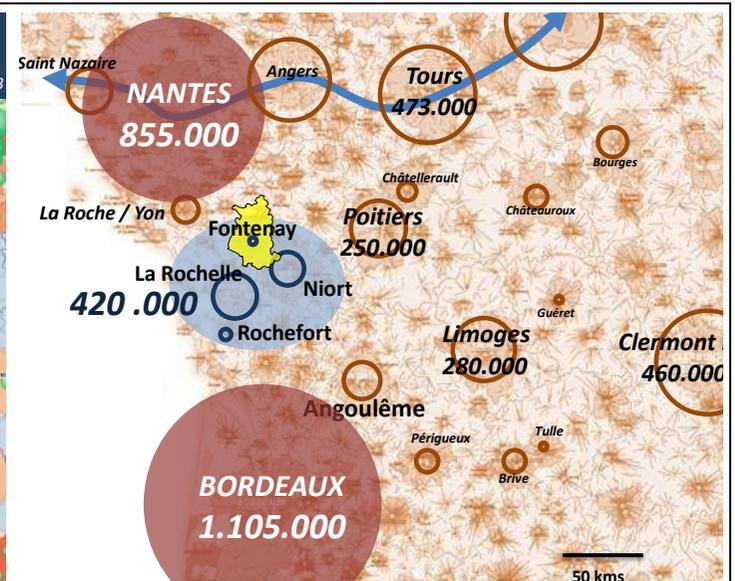
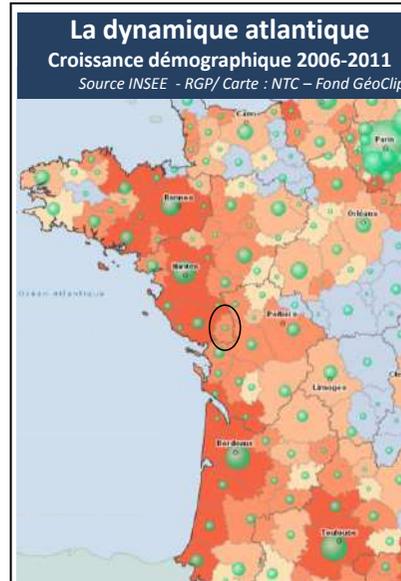
Cette échelle territoriale est un cadre majeur de référence dans la compréhension de nos dynamiques de développement et du cadre partenarial / concurrentiel dans lequel nous nous situons.

▶ LES PRINCIPALES INFRASTRUCTURES : LE ROLE STRUCTURANT DE L'A83, UN DEFICIT DE DESERTE FERROVIAIRE ET UN DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE QUI RESTE A AMPLIFIER

En matière de routes, notre territoire est très structuré par l'axe A83.

Les besoins s'orientent largement sur une sécurisation et une fluidité des itinéraires Nord-Sud, dans une logique Bordeaux / Rochefort / La Rochelle / Fontenay-le-Comte / Nantes.

De ce point de vue, le projet A 831 répond à ces enjeux et à la demande du monde économique.

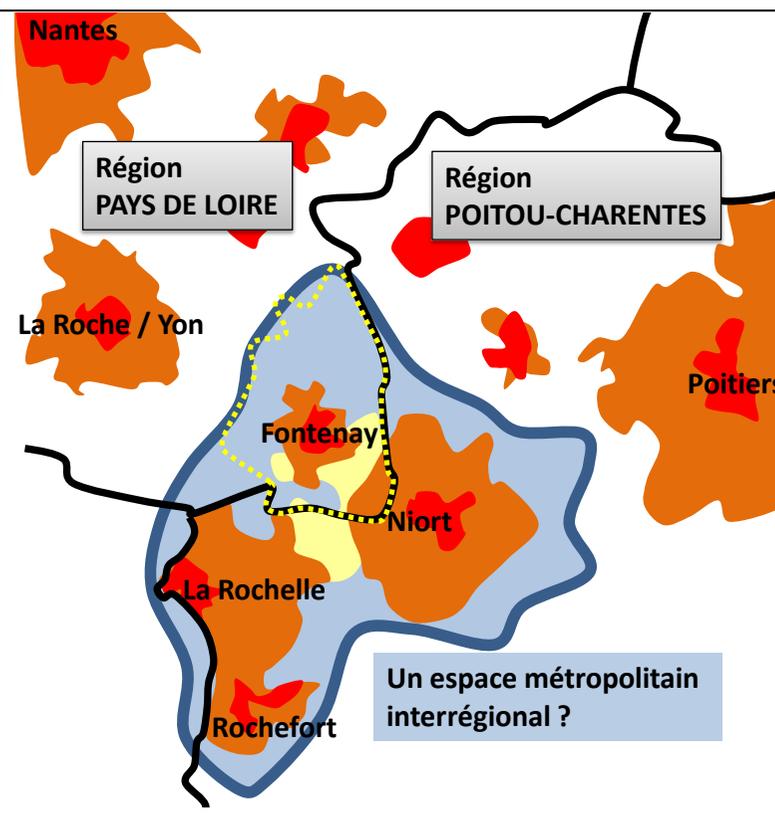
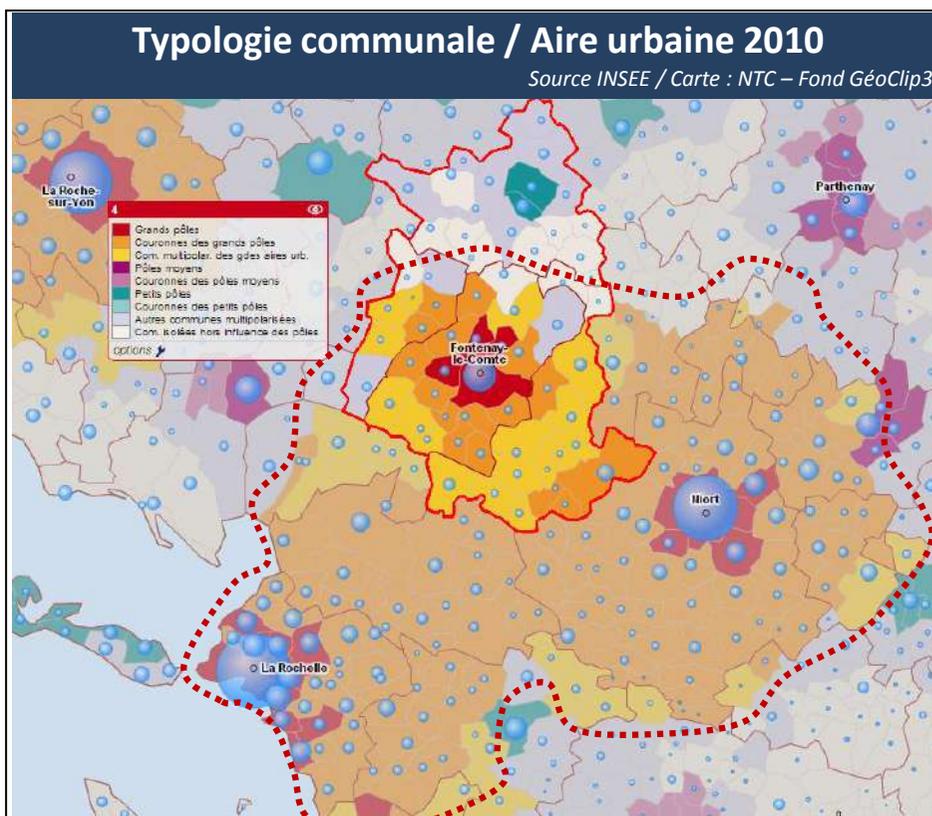


En matière ferroviaire, les enjeux s'inscrivent à l'échelle de la liaison Nantes-Bordeaux, tant en matière de transports passagers que de fret. Le maintien à deux voies et la modernisation de cette ligne nous paraissent déterminants, de même que la perspective d'une gare à Velluire, au profit de l'ensemble du territoire.

En matière d'aménagement numérique, une partie du territoire reste en zone non dégroupée (source Arlase), ce qui est pénalisant pour les usagers et pour les entreprises, tant du point de vue des services rendus que de celui des coûts. En 2012, seule Fontenay le Comte et la Châtaigneraie étaient éligibles à l'offre de gros sur fibre optique de France Télécom. Le déploiement de la fibre optique, telle que prévu dans le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) s'appuie sur les réseaux existants (A83, RFF). Le SDTAN prévoit la construction d'un point optique (lieu de raccordement des utilisateurs aux opérateurs) par vendéopole et par canton. Le raccordement des autres communes, des établissements publics et des entreprises en ZAE est planifié. Le centre hospitalier est le premier établissement public à être desservi par la fibre optique. Ce site est le point de départ d'un maillage principal empruntant la rocade Nantes-Niort.

► L'APPARTENANCE AU BASSIN METROPOLITAIN INTERREGIONAL LA ROCHELLE-NIORT-FONTENAY

Entre les métropoles nantaise et bordelaise, les aires urbaines de Fontenay-le-Comte, La Rochelle, Niort et Rochefort constituent un bassin urbain et économique intermédiaire, de plus en plus intégré. Au sein de cet espace, les enjeux partagés sont multiples : gestion des déplacements, marché de l'emploi et de la formation, stratégie économique et touristique, diffusions urbaines, rayonnement des équipements et services, dont l'enseignement supérieur ou la santé, ...



La structuration de cet ensemble métropolitain est un enjeu majeur pour le Sud Vendée et le bassin de Fontenay le Comte. Economiquement, c'est à cette échelle que de nombreuses stratégies sectorielles semblent devoir être envisagées.

Les contraintes administratives (deux Régions, 3 Départements) doivent être surmontées

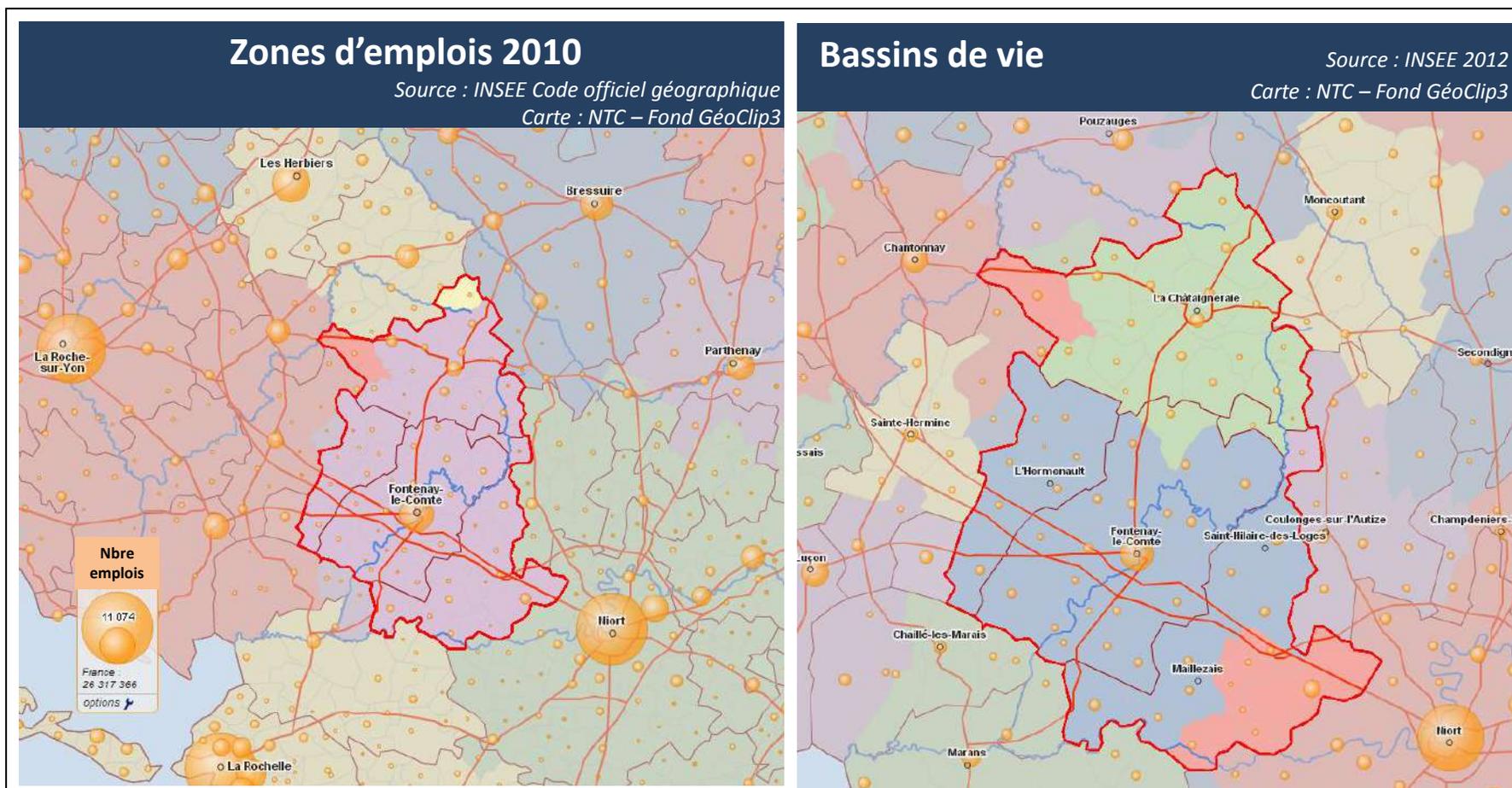
► LE BASSIN D'EMPLOI DE FONTENAY-LE-COMTE, LES BASSINS DE VIE DE FONTENAY-LE-COMTE ET DE LA CHATAIGNERAIE

Notre territoire correspond clairement au **bassin d'emplois de Fontenay le Comte**.

Il est l'échelle pertinente pour travailler à la structuration d'un projet économique global. Ce projet devra très clairement :

- intégrer des moteurs et **des spécificités économiques** différenciées et complémentaires,
- s'articuler à l'échelle plus large du **bassin métropolitain Fontenay / Niort / La Rochelle**
- s'articuler dans la logique plus large du **grand « sud Vendée »**, en lien avec le bassin de Luçon et le littoral, porté par une dynamique résidentielle et touristique singulière.

La pertinence de notre territoire est attaché aussi **aux bassins de vie de proximité** : celui de Fontenay-le-Comte, mais également celui, de **La Châtaigneraie** qui couvre le nord de notre périmètre. Ce dernier se positionne dans une logique de transition vers le Nord Vendéen, avec des complémentarités urbaines qui le relie à Chantonnay, Pouzauges, mais aussi Bressuire et Les Herbiers

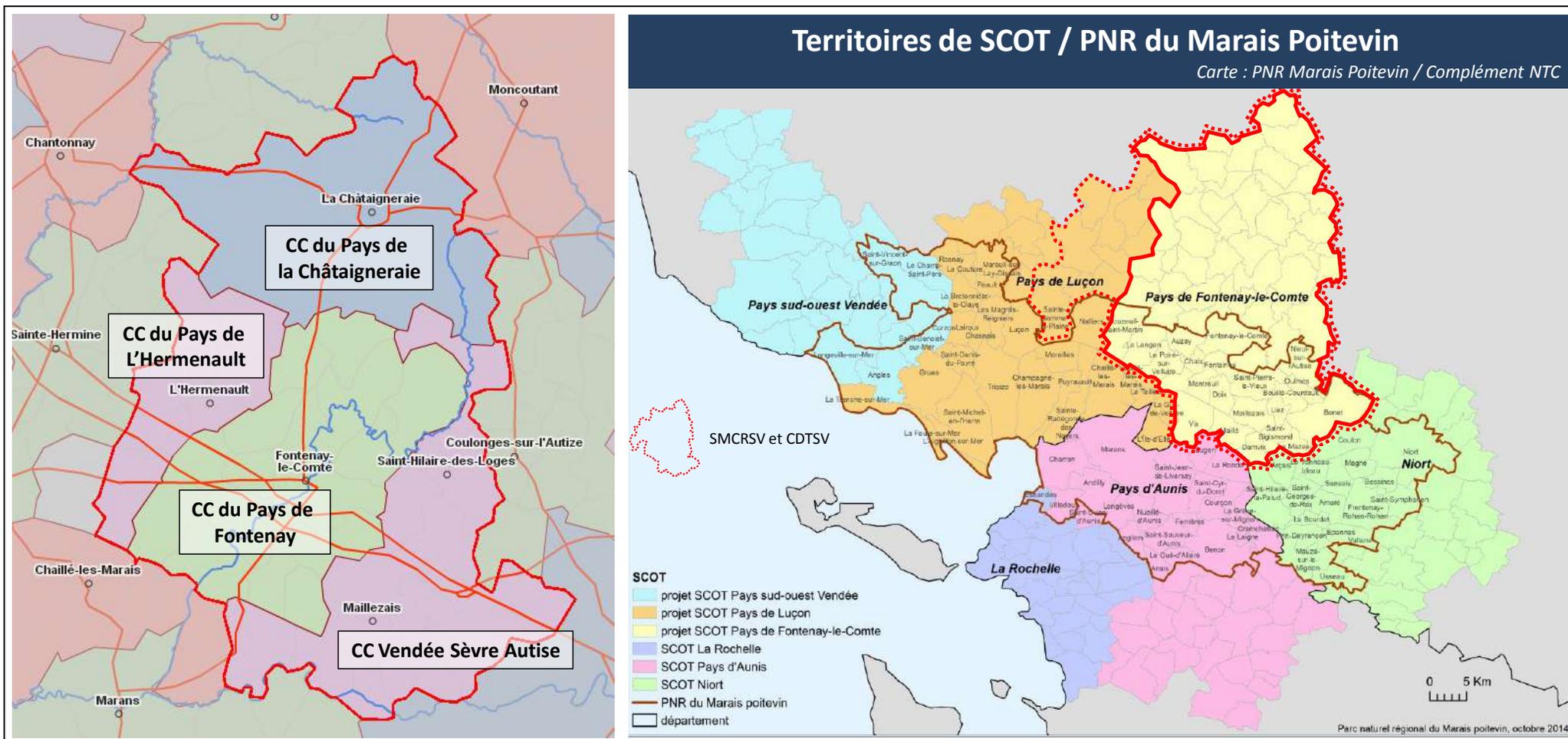


► UNE GOUVERNANCE QUI SE STRUCTURE PROGRESSIVEMENT A L'ECHELLE DU TERRITOIRE

Notre territoire est composé de 4 Communautés de Communes.

Le Syndicat Mixte pour les Contrats Régionaux du Sud Vendée (SMCRSV) associe également à ce jour la Communauté de Communes du Pays de Saint Hermine, amenée à rejoindre le Pays de la Baie de l'Aiguillon (Sud Vendée Ouest)

C'est à l'échelle territoriale de ces 5 Communautés de Communes qu'une Charte de Territoire a été élaborée en 2009 et que les contrats régionaux ont été mis en oeuvre CTU (Contrat Territorial Unique) puis NCR (Nouveau Contrat Régional) pour la période 2013-2016.



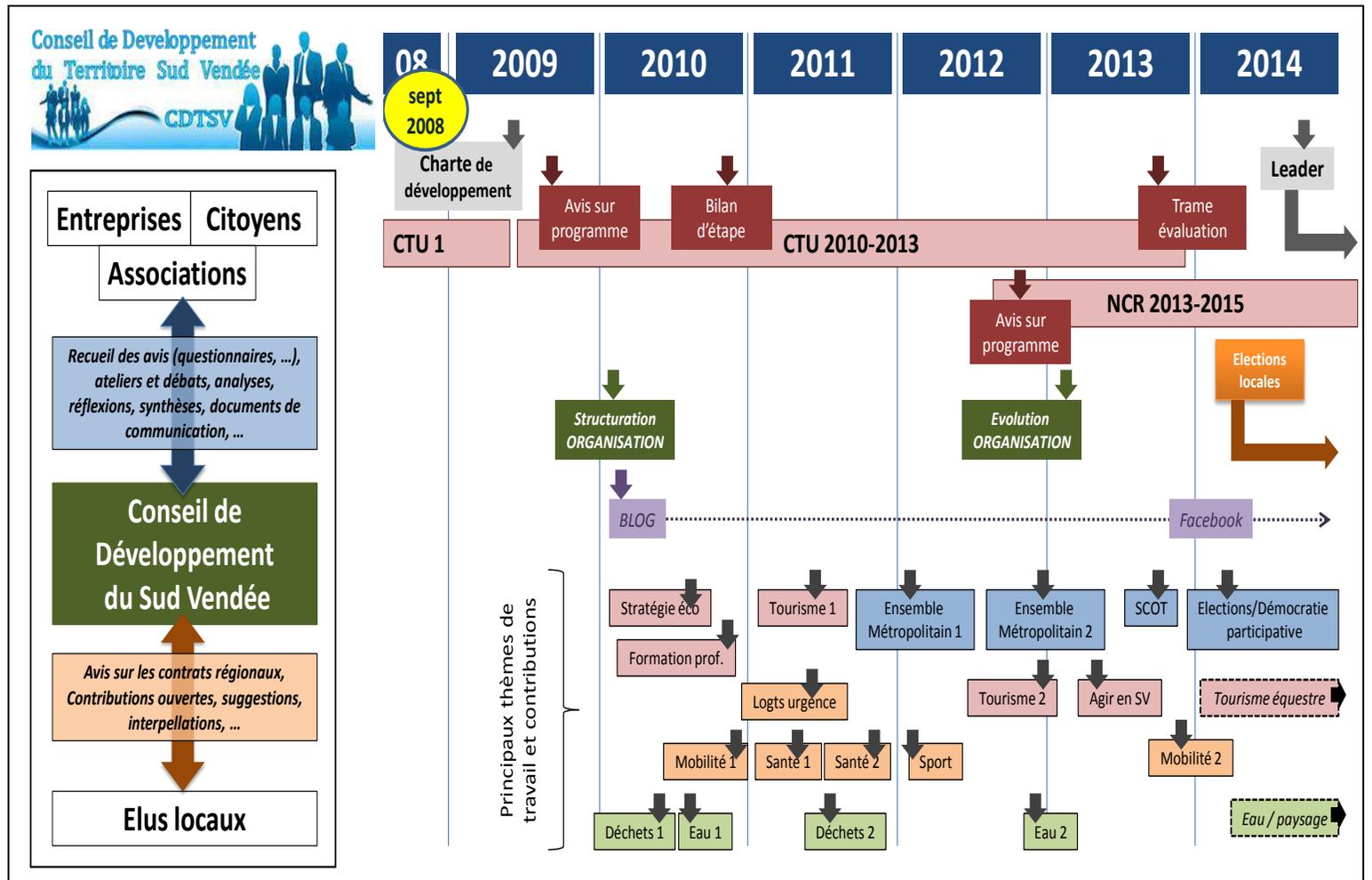
C'est également à cette échelle que le **Conseil de Développement du Territoire Sud Vendée (CDTSV)** travaille depuis sa constitution en 2008.

Ce dernier mobilise entre 30 et une centaine d'acteurs locaux. Il constitue un relais auprès de la société civile et a produit de multiples contributions dans des domaines très diversifiés (tourisme, santé, déchets, mobilité, ...).

En terme de politiques locales, **l'échelle communautaire demeure le maillon le plus structurant.**

Pour autant, des partenariats inter-communautaires tendent à se développer dans plusieurs domaines :

- Une **promotion économique** commune dans le cadre d'une « entente intercommunautaire » entre les CC du pays de Fontenay et la CC Vendée Sèvre Autise,
- Des outils communs de **développement et de promotion touristique** via le syndicat Mixte « Sud Vendée Tourisme », créé en 2000 à l'échelle des 8 CC du Sud Vendée,
- Des outils communs en matière de politique sociale, économique ou d'insertion comme la **mission locale du Sud Vendée** ou l'association **Initiative Vendée Sud** dont l'objet est de déceler et de favoriser l'initiative par l'appui à la création, à la reprise ou au développement des PME / TPE.
- Un SCOT (Schéma de cohérence territoriale) qui va s'engager très prochainement à l'échelle de notre territoire,
- Des réflexions intercommunautaires dans plusieurs domaines : santé, déplacements, ...



On notera toutefois, qu'à ce jour, ce territoire ne dispose pas de ressources et de compétences dédiées à son animation et à son développement économique.

► POSITIONNEMENT TERRITORIAL ET GOUVERNANCE : SYNTHÈSE

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ▶ La diversité des ressources agro-naturelles de notre territoire ▶ Des espaces remarquables et emblématiques (une partie du marais poitevin, forêt de Mervent-Vouvant, bocage, ...) ▶ L'appartenance à une frange Ouest Atlantique portée par une forte dynamique résidentielle et touristique ▶ La proximité du littoral ▶ L'appartenance à une entité métropolitaine attractive et en développement ▶ Une accessibilité autoroutière qui permet un ancrage à Nantes et à l'axe Paris / Bordeaux ▶ Une structuration territoriale claire correspondant à un bassin d'emplois et de vie autour de Fontenay, pôle urbain intermédiaire (14.300 habitants) ▶ Des partenariats intercommunautaires qui se mettent en place et des structures d'animation et de promotion qui interviennent sur l'ensemble du territoire ▶ Un Conseil de Développement structuré et actif depuis 2008 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Une vulnérabilité de la ressource en eau ▶ La vulnérabilité des paysages et des écosystèmes de transition, en lien notamment aux mutations agricoles et aux pressions foncières ▶ La grande faiblesse de la desserte ferroviaire et celle, relative, des liaisons routières Nord-Sud, ▶ Un déploiement de la fibre optique qui reste largement à réaliser et une partie importante du territoire qui reste en zone non dégroupée ▶ Une fragilisation de certaines fonctions urbaines, sous les effets d'une tendance à la concentration ▶ La relative faible densité de ce bassin de vie ▶ Un besoin de structuration des acteurs économiques et touristiques existants à l'échelle du territoire
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ▶ La valorisation touristique et agro-économique du socle naturel du territoire ▶ La valorisation résidentielle et touristique d'une situation d'arrière-pays, ancré sur un pôle urbain et sur l'appartenance à une logique métropolitaine attractive ▶ Un ancrage ferroviaire à la Ligne Bordeaux-Nantes et un désenclavement routier Nord / Sud ▶ Le projet de l'A831 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Une dégradation et / une banalisation des espaces ▶ Une interrogation sur la réalisation ou non de l'A831 ▶ Une fragilisation des fonctions urbaines et économiques au profit des cœurs d'agglomérations ; une dépendance accrue à ces espaces métropolitains
SYNTHÈSE : BESOINS ET POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT	
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Notre territoire présente l'intérêt de pouvoir traiter la question des « transitions » naturelles et paysagères entre différents espaces : marais, plaine, bocage, ... Une stratégie globale de préservation / valorisation des espaces naturels et agricoles est donc un enjeu majeur, dans un contexte de pressions foncières importantes et d'une vulnérabilité de la ressource en eau ▶ L'exigence d'affirmer un bassin de vie et d'emplois structurant, en lien à des logiques métropolitaines « moteur » mais aussi « aspirantes » ▶ L'enjeu d'une « ruralité dynamique » en contrepoids des enjeux de structuration urbaine ▶ La structuration d'une gouvernance plus structurée et fédératrice à l'échelle de ce territoire, entre collectivités et en impliquant les acteurs économiques locaux et les citoyens 	

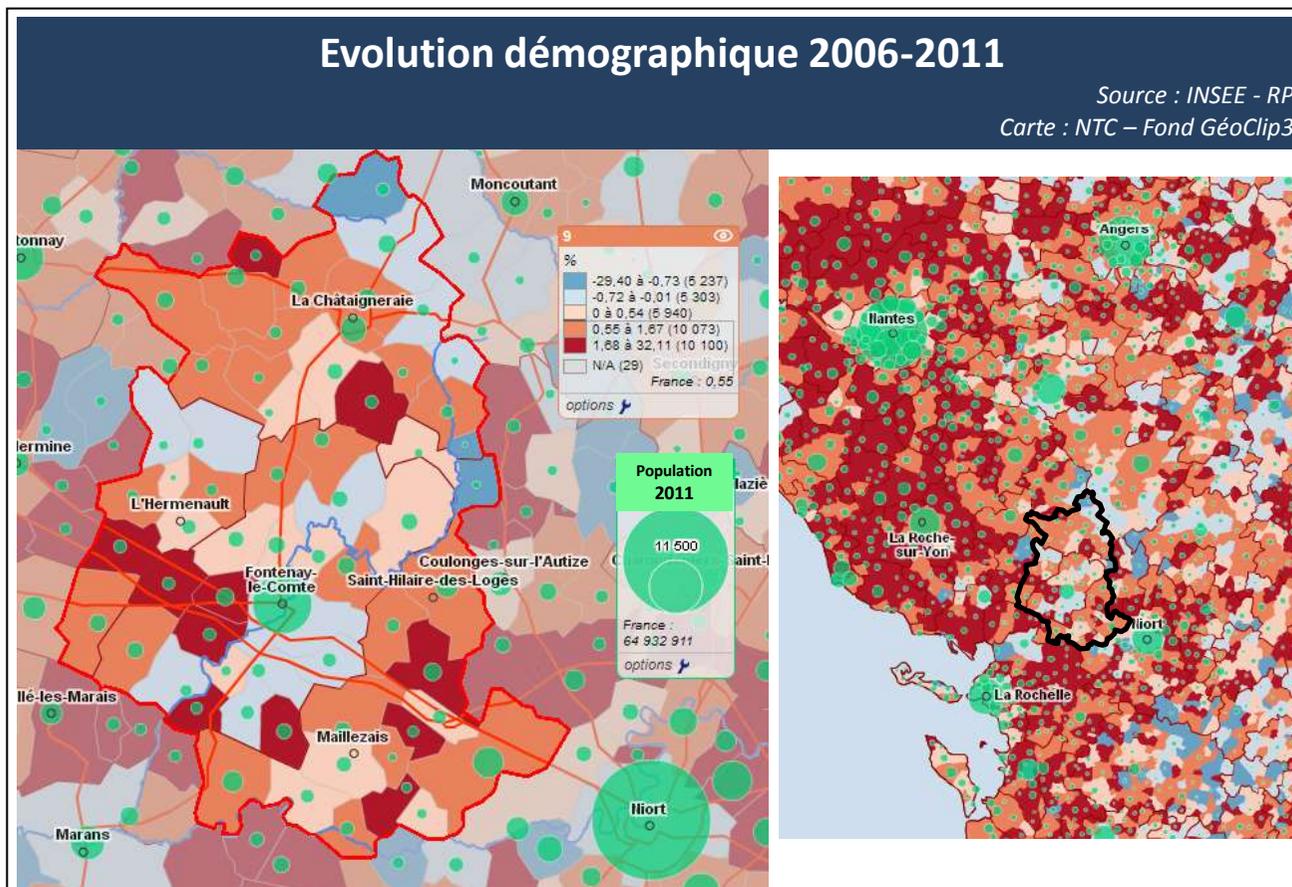
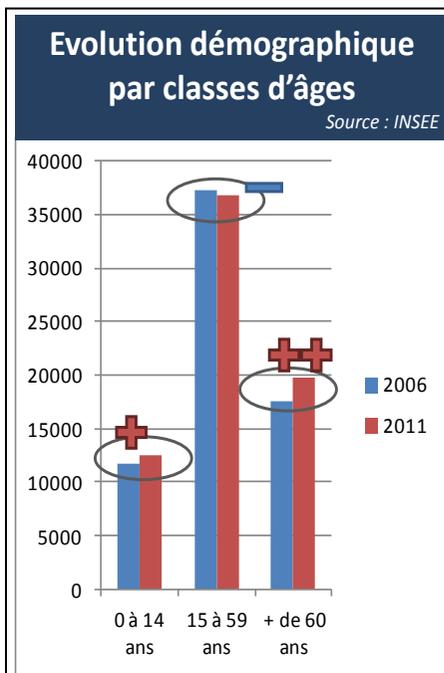
Dynamiques sociodémographiques et sociales

► UNE ATTRACTIVITE DEMOGRAPHIQUE ASSEZ CIBLEE

Le territoire accueille 67.055 habitant en 2011.

Il bénéficie globalement de la dynamique du Grand Ouest et voit sa population augmenter sensiblement depuis 15 ans. Cette tendance générale mérite toutefois d'être précisée :

- cette croissance démographique est moindre que celles qui se manifestent le long du littoral en en périphérie des agglomérations de Nantes ou de la Roche-sur-Yon,
- sur notre territoire, elle est plus sensible **sur l'axe de l'A83 et en frange de la périphérie niortaise**. Certaines communes rurales de la frange Nord-Est sont en déclin.
- elle semble portée essentiellement par :
 - o la polarisation de Fontenay-le-Comte,
 - o la dynamique périurbaine des métropoles niortaise et Rochelaise ; à la faveur d'un marché foncier et immobilier attractant
- Elle est dû exclusivement au **solde migratoire**. L'attractivité de notre territoire s'exerce essentiellement **sur les plus de 60 ans et sur les jeunes ménages avec enfants** ; assez largement en provenance d'Ile de France et de Poitou-charentes. Nous sommes en revanche globalement **déficitaire sur la tranche « active » des 15-60 ans** et particulièrement pour les jeunes 15-24 ans qui tendent à quitter le territoire,
- Ces tendances migratoires contribuent donc au vieillissement de la population, avec des enjeux importants en termes d'accueil et de conditions de vie. A l'échelle de l'ensemble du Sud Vendée, la part des +65 ans pourrait passer de 22% en 2010 à 32% en 2040, soit **un gain en valeur absolue de plus de 20.000 personnes**.



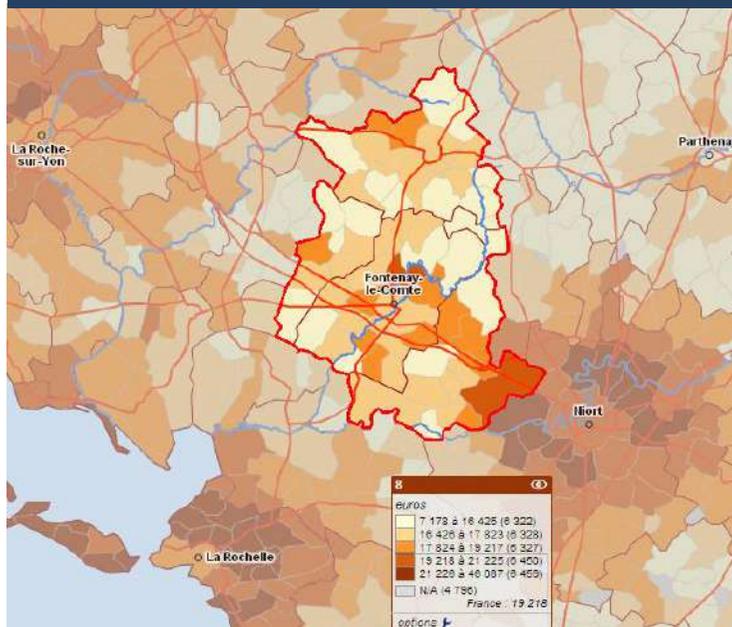
► UNE RELATIVE FRAGILITE SOCIALE

De nombreux indicateurs attestent de la fragilité sociale de notre territoire ; constat évidemment « relatif » mais néanmoins préoccupant dans les tendances qu'il traduit :

- Le niveau moyen de revenu est sensiblement plus faible que sur le littoral ou dans les périphéries urbaines (La Roche-sur-Yon, La Rochelle, Niort),
- Le niveau de chômage tend à croître plus vite qu'aux échelles départementale ou régionale (cf. chapitre suivant),
- Le nombre de ménage d'une seule personne croît sensiblement et atteint 30% des ménages. Cette tendance est liée au vieillissement, mais aussi à des formes d'éclatement familial,
- Le niveau de qualification des actifs de plus de 15 ans apparaît relativement faible. La part des cadres est deux fois moindre qu'à l'échelle régionale ; celle des ouvriers et des employés est sensiblement supérieure.

Revenu fiscal médian par unité de consommation en 2011

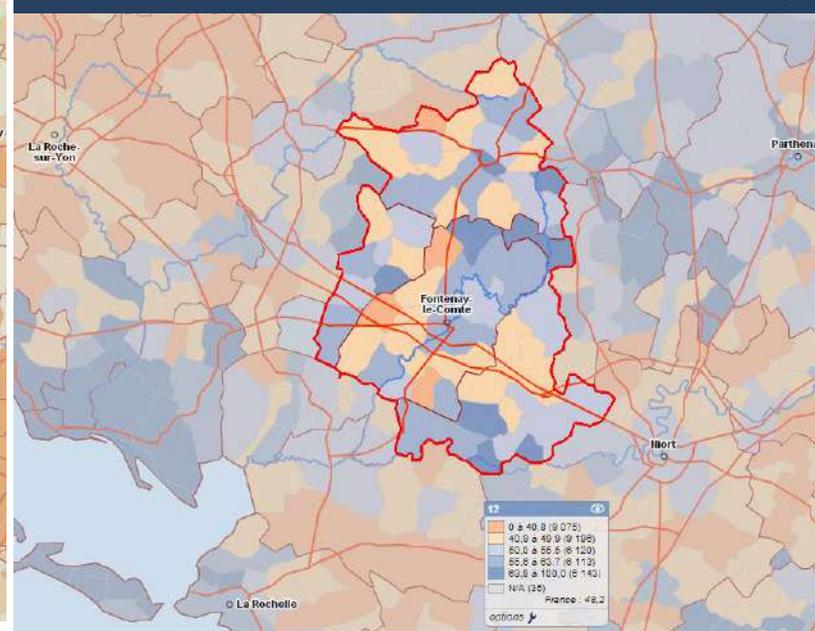
Source : INSEE DGFIP
Carte : NTC – Fond GéoClip3



Indice de vieillissement 2010

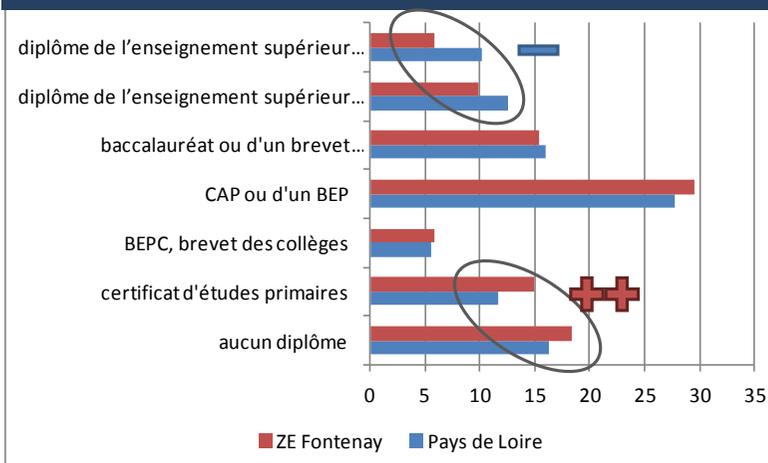
(Rapport +60 ans/-20ans)

Source : INSEE RGP
Carte : NTC – Fond GéoClip3



Diplôme le plus élevé des +15ans (non scolarisés)

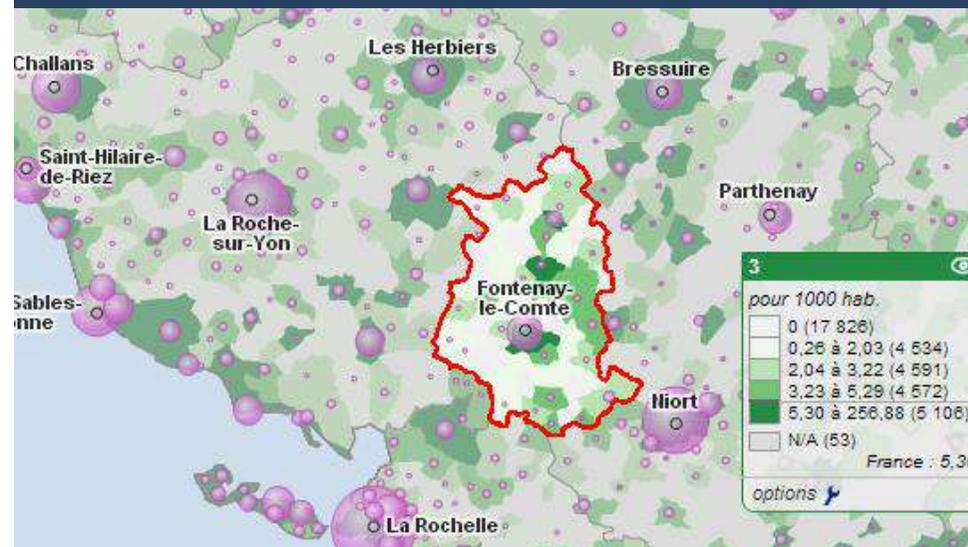
2011 - Source : INSEE



► UNE OFFRE DE SERVICES URBAINS STRUCTURANTE MAIS

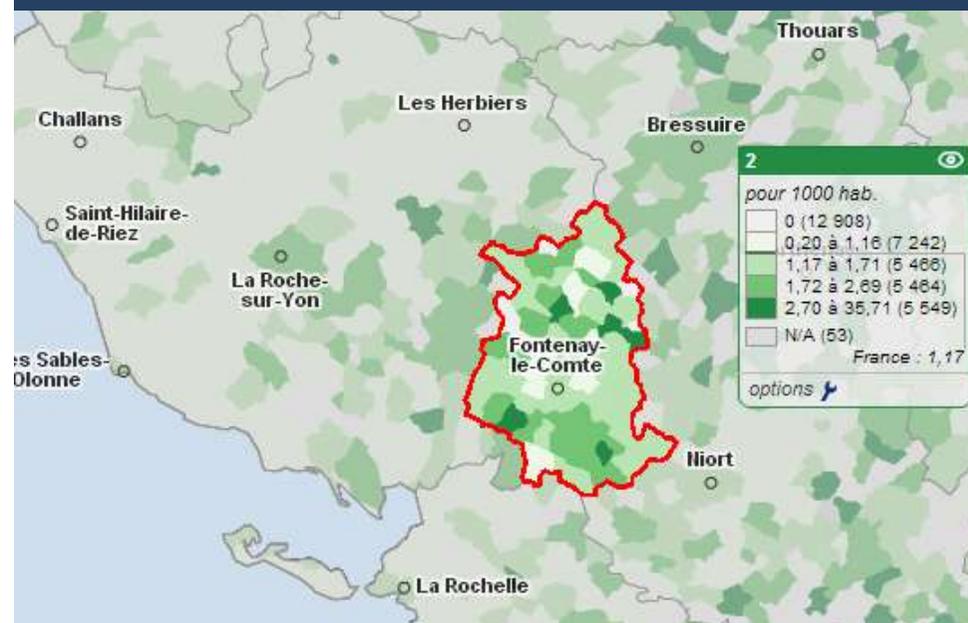
Taux d'équipements commerciaux - 2013

Source : INSEE / Carte : NTC – Fond GéoClip3



Taux d'équipements enseignement - 2013

Source : INSEE / Carte : NTC – Fond GéoClip3



D’AFFIRMATION DE LA POLARITE URBAINE INTERMEDIAIRE DE FONTENAY-LE-COMTE

L’offre de services de notre territoire est structurée par :

- **Le pôle urbain de Fontenay-le-Comte** (14.000 habitants) qui rayonne sur l’ensemble du territoire et plus largement sur le sud Vendée (relayé vers l’ouest par Luçon). Fontenay concentre la moitié des commerces du territoire
- **Le pôle secondaire de la Châtaigneraie** (2.700 habitants) très influent sur la partie nord du territoire, en complémentarités avec les pôles de Chantonnay et de Pouzauges
- **Une offre de proximité relativement hétérogène**, qui semble naturellement plus fragile en périphérie immédiate de Fontenay voire au sud du territoire, plus soumis à des influences extérieures (Marans, périphérie niortaise). Au sein de cette « frange niortaise », **Benet constitue un pôle relais** important. On notera que près de la moitié des communes du territoire ne dispose d’aucun commerce alimentaire

On peut souligner que ce bassin de vie fontenaisien :

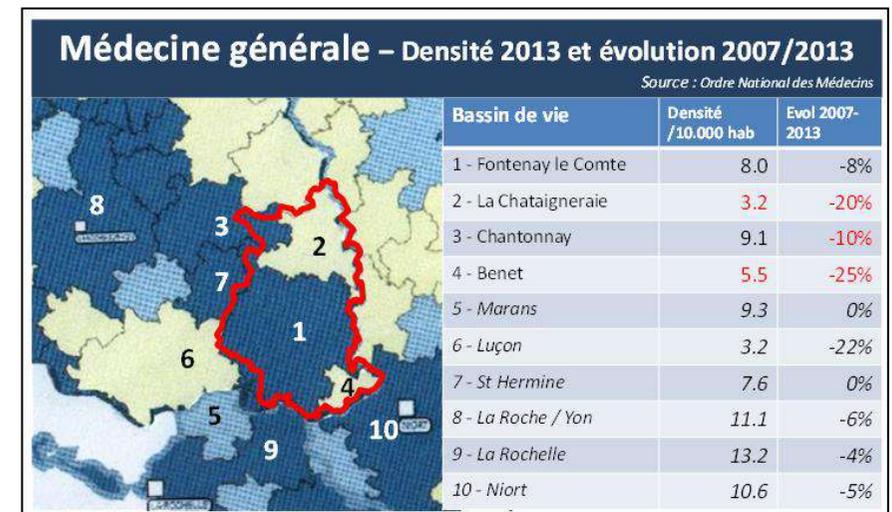
- atteint globalement une **taille critique permettant la structuration d’un certain nombre de services « urbains »**. Cet équilibre est néanmoins fragile car de plus en plus concurrencé par des logiques de concentrations métropolitaines.
- **reste majoritairement rural** dans son fonctionnement, avec par exemple, une densité résidentielle qui ne permet pas de viabiliser une offre de transports en commun, à l’exception du centre urbain de Fontenay.

► ZOOM SUR QUELQUES SERVICES A LA POPULATION

Un fragile équilibre en matière d’offre de soins

On notera, en **matière de soins**, dans un contexte d’augmentation des besoins (croissance démographique, vieillissement, ...) :

- Une offre fragile, assez concentrée sur Fontenay et dont l’évolution est préoccupante avec des risques de fragilisation de certaines spécialités médicales et chirurgicales.
- Une fragilisation particulière de l’offre en zone rurale, au Nord du territoire ou en espace intersticiel entre les logiques d’agglomération de Fontenay et de Niort
- Un déficit dans plusieurs spécialités en exercice libéral : pédiatrie, gynécologie, ophtalmologie, ...
- Une organisation autour du « pôle Santé Sud Vendée », opérationnel depuis 2004 (démarche alliant public et privé, mise en place d’un projet médical coordonné et commun entre centre hospitalier et clinique, services d’urgence, de soins intensifs, pôle « mère-enfants », pôle complet de médecine, ...), et qui a permis de maintenir une entité cohérente dans le Sud Vendée.
- Une organisation en pôle multisite dans la CC du Pays de la Châtaigneraie
- Des initiatives engagées : contrats locaux de Santé, entente entre 3 Communautés de Communes (CC du Pays de Fontenay, CC du pays de l’Hernenault, CC Vendée Sèvre Autise), ...



Une mobilité contrainte

Les besoins de déplacements de proximité sont importants, en lien à la structuration rurale du territoire. Les emplois et les services sont majoritairement concentrés à Fontenay-le-Comte et La Chataigneraie. Les déplacements vers ces pôles sont donc nombreux et relèvent de la vie quotidienne pour nombre d'habitants du territoire. Les agglomérations proches (Niort, La Rochelle, La Roche-sur-Yon) s'avèrent aussi attractives en termes d'activités et de services et suscitent des déplacements

Le territoire souffre d'une offre très réduite en matière de transports en commun :

- Aucune desserte ferroviaire (rabattement vers Luçon pour La Rochelle-Nantes)
- Une offre régionale et départementale le plus souvent au départ de Fontenay, vers Luçon, Niort, La Rochelle et La Roche-sur-Yon. La ville s'est récemment dotée d'un pôle d'échanges multi-usages facilitant les correspondances entre les transports urbains, départementaux et régionaux. Une ligne départementale qui dessert La Chataigneraie, mais pas de ligne Nord-Sud Fontenay/La Chataigneraie
- La prédominance des déplacements automobile est majeure, particulièrement en matière de déplacements domicile-travail

Une offre pour l'accueil de la petite enfance ajustée aux besoins

Chaque territoire intercommunal, à l'exception du Pays de l'Hermenault, dispose d'au moins une structure d'accueil pour les enfants de moins de trois ans : multi-accueil, halte-garderie ou micro-crèche. Chacune des quatre communautés de communes possède par ailleurs au moins un accueil de loisirs et un centre jeunesse. Plusieurs de ces équipements, inscrits dans les contrats régionaux 2006-2009 ou 2010-2013, ont été réalisés dans la période récente. Il faut également noter que la Vendée, et plus généralement les Pays de la Loire, font partie des territoires français où la couverture des besoins d'accueil par les assistantes maternelles est la plus forte (plus de 45 %).



Des formations allant jusqu'au BTS

Le Sud Vendée possède 15 structures d'enseignement pour 10 000 habitants (contre 10 au niveau régional). 84 écoles élémentaires sont réparties sur le territoire. Seules six communes, de moins de 500 habitants, ne possèdent pas d'école élémentaire.

Le territoire compte huit collèges, répartis entre Fontenay-le-Comte, Benet, La Châtaigneraie et Saint-Hilaire-des-Loges. Il possède deux lycées polyvalents et un lycée agricole, localisés à Fontenay-le-Comte. Ces établissements proposent des formations de niveau BTS préparant aux métiers des laboratoires, de l'imagerie médicale, du bois, du commerce, de la comptabilité/gestion ou des services à la personne. L'offre de formation comprend également trois Maisons familiales rurales, situées à Mouilleron-en-Pareds, Saint-Martin-de-Fraigneau et Vouvant. Deux établissements de formation supérieure « Les Établières » proposent des formations aux métiers de l'environnement de niveau BTS et Bac+3 à Pissotte et à Saint-Hilaire-des-Loges.

Une offre de loisirs peu variée

Le Sud Vendée compte 28 équipements sportifs, de loisirs et culturels pour 10 000 habitants, densité équivalente à celle observée en région.

La plupart des communes sont équipées d'une bibliothèque. Les habitants de Vendée-Sèvre- Autise et du Pays de la Châtaigneraie ont accès à une école de musique intercommunale. Dans le Pays de Fontenay-le-Comte, l'école de musique, située dans la ville-centre, a un statut communal.

Le Sud Vendée compte un cinéma, situé à Fontenay- le-Comte. La ville dispose par ailleurs de deux équipements culturels pouvant accueillir des représentations : un théâtre à l'italienne et l'espace René Cassin. Le Sud Vendée est équipé d'un seul centre aquatique avec piscine couverte, localisé à Fontenay-le- Comte.

► DYNAMIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES : SYNTHÈSE

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none">▶ Un positionnement qui rend le territoire globalement attractif▶ Une croissance démographique induite▶ Des prix fonciers et immobiliers abordables, concurrentiels par rapport à ceux du littoral et des métropoles proches▶ Un bassin urbain et de vie qui permet la présence d'équipements structurants▶ Une offre locale relativement dense et équilibrée en matière d'enseignement	<ul style="list-style-type: none">▶ Faible densité du territoire et déclin démographique de certains secteurs ruraux▶ Vieillesse de la population▶ Des indicateurs de fragilité sociale, voire de précarisation▶ Un faible niveau de qualification▶ Départ des 15-25 ans

	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Concurrence accrue le l'offre urbaine d'agglomération, dans une logique de rationalisation de moyens (santé par exemple, certaines prestations commerciales) ▶ Faiblesse de l'offre de transports en commun ▶ Faiblesse de l'offre commerciale et de services de proximité
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Développer une offre résidentielle et de services attrayante et structurée auprès des retraités 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Une fragilisation des services urbains structurants : une dépendance accrue à des territoires périphériques et / ou une fragilisation à terme de l'attractivité ▶ Un risque de désertification des services de proximité dans les secteurs les plus ruraux du territoire (domaine médical notamment) ▶ Territoire qui ne développerait qu'une fonction d'accueil résidentiel « par défaut » : actifs travaillant dans les métropoles, retraités recherchant un moindre prix du foncier,... à proximité relative du littoral
SYNTHESE : BESOINS ET POTENTIEL DE DEVELOPPEMENT	
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Exigence de préserver l'attractivité du territoire, seul moteur démographique ▶ Une attractivité qui peut s'appuyer sur un positionnement valorisant mais qui dépendra de la capacité du territoire à maintenir / développer un cadre de vie, de services et d'emplois structuré ▶ Exigence du développement de prestations de services, ... dans un contexte contraint ; ce qui suggère un effort d'innovation et de mobilisation des acteurs locaux ▶ Enjeu particulier sur les conditions de mobilité interne au territoire 	

Dynamiques économiques

▶ UNE SITUATION DEGRADEE DE L'EMPLOI

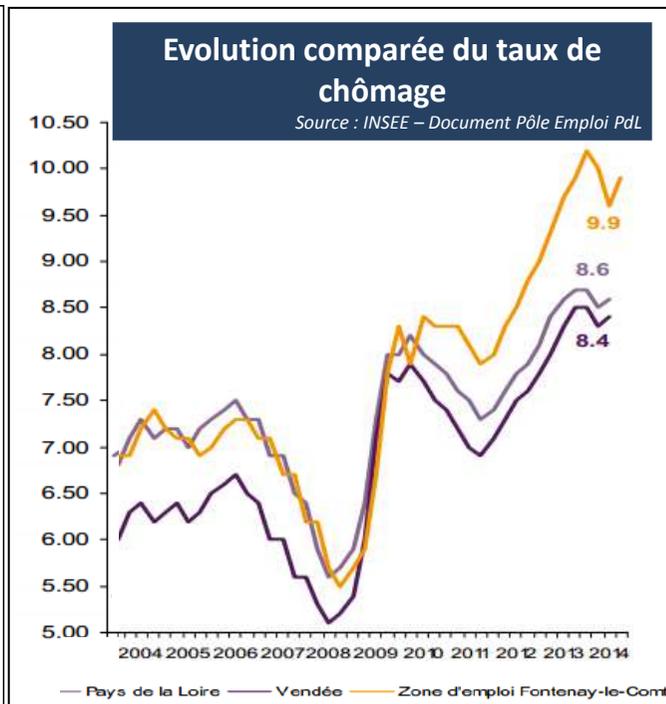
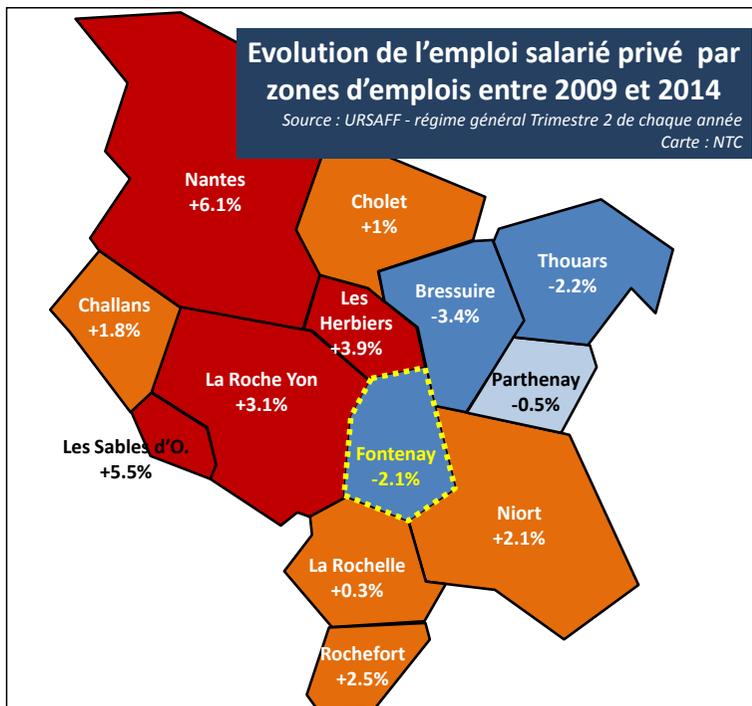
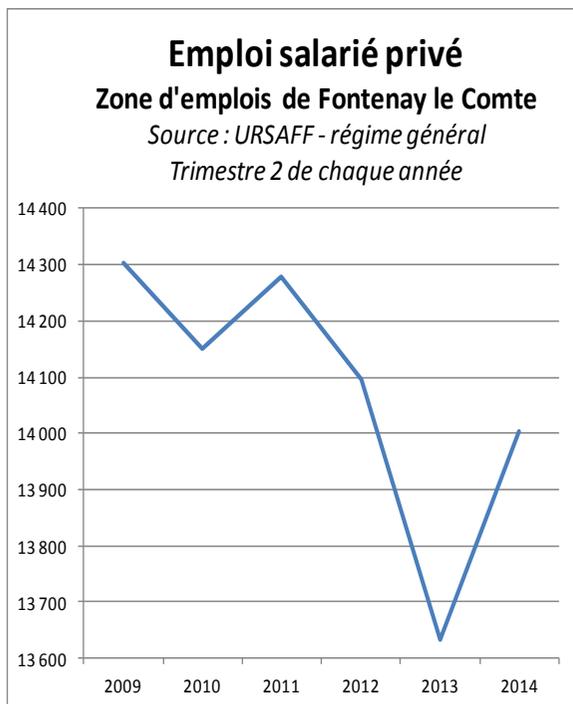
Le territoire accueille 24.400 emplois en 2011. A l'échelle de la zone d'emplois et sur la période 2006-2011, on peut souligner :

- un léger déclin (-340) du nombre de ces emplois, alors que dans le même temps, la population active croissait de plus de 1.000 personnes. Ce différentiel accroît le niveau de dépendance du territoire aux emplois extérieurs
- une concentration de ce déclin sur les emplois industriels (-1.300), pas tout à fait compensé par la croissance du nombre des emplois de services

Emplois au lieu de travail (échelle ZE Fontenay)				Territoire
	2006	2011		2011
Agriculture	2352	2206	-146	2202
Industrie	6224	4900	-1324	4719
Construction	1907	2175	268	2107
Commerce, transports, services	7408	8157	749	8100
Administration, enseignement, santé, action sociale	7329	7445	116	7281
Total	25220	24883	-337	24409

Sur une période plus récente (2009-2014), on peut constater :

- Un **déclin préoccupant du nombre des emplois salariés privés**, en comparaison à des évolutions beaucoup plus positives dans les territoires métropolitains périphériques. L'année 2014 semble néanmoins marquer une certaine reprise
- Une **accentuation sensiblement plus marquée du taux de chômage**

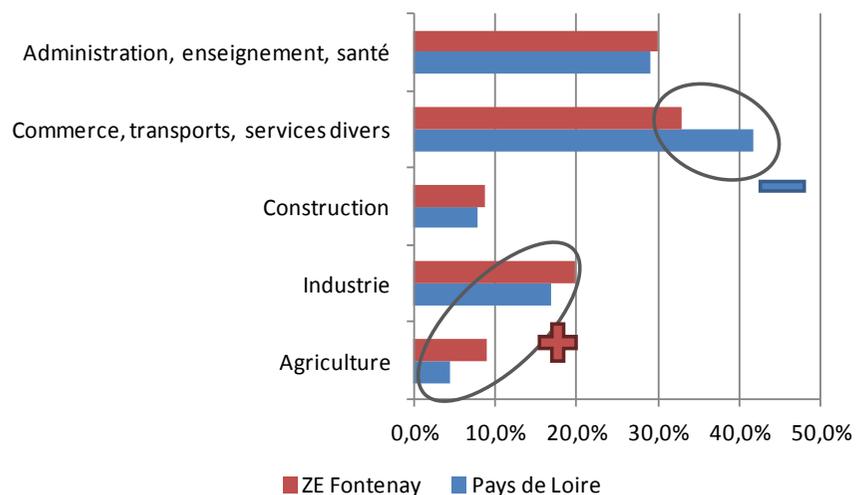


► LES MOTEURS DE L'ACTIVITE

ECONOMIQUE DU TERRITOIRE

Emplois par secteurs d'activités

2011 - Source : INSEE



Ils sont très diversifiés. Sur une base régionale de comparaison, on peut souligner le poids relatif plus important de l'agriculture et de l'industrie, deux secteurs qui marquent l'identité économique du territoire et qui sont, l'un comme l'autre, porteurs d'enjeux en écho à des mutations importantes et à des potentiels valorisables.

Les établissements par tranche d'effectifs en 2012

0	3 595	64,8%
1 à 9	1 561	28,1%
10 à 49	322	5,8%
50 à 199	63	1,1%
200 et +	6	0,1%

Source : URSAFF Pays de Loire

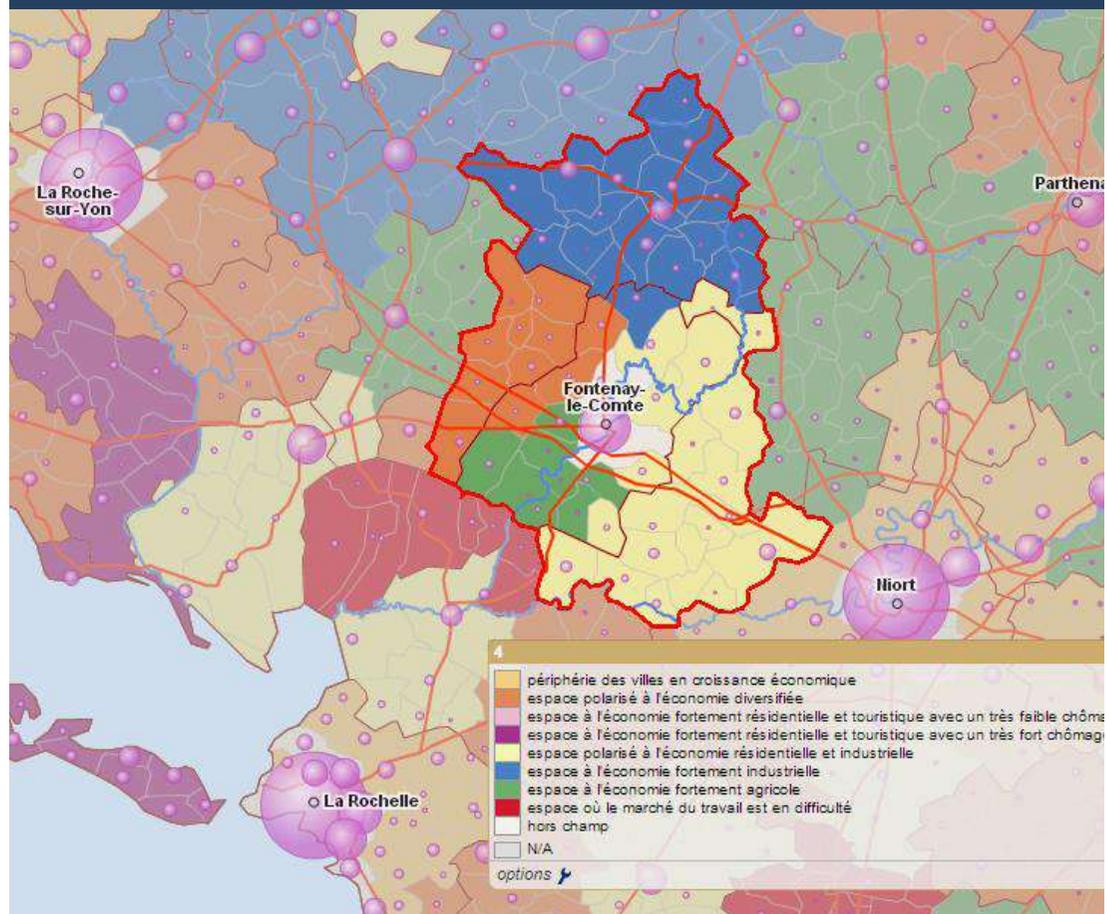
On notera aussi, globalement, le poids important des petites entreprises, très diversifiées.

Par grands domaines, on retiendra :

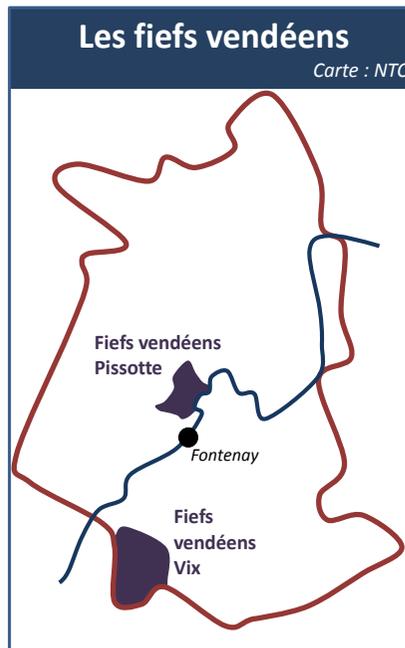
Typologie « emplois et activités économiques »

Source : DATAR – INRA CESAER/UFC-CNRS Théma/Cémagrep DTMA METAFOR

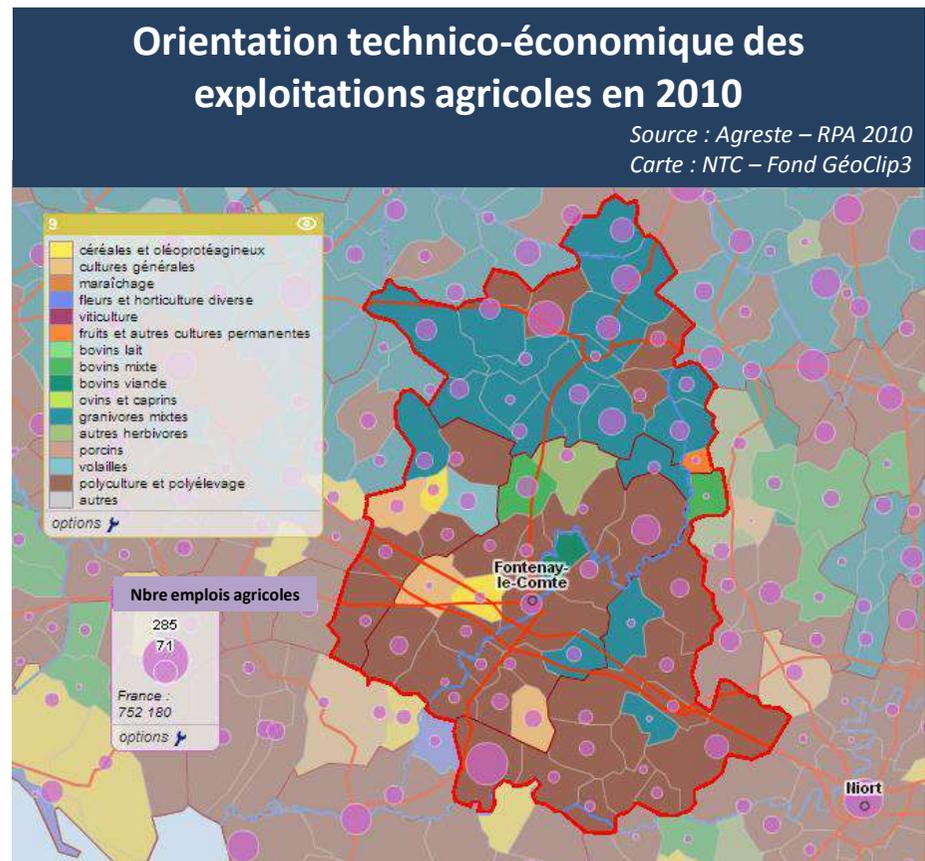
Carte : NTC – Fond GéoClip



- Le poids **de l'agriculture** (76% du territoire est en SAU agricole et 9% des emplois sont agricoles, avec une représentation très significative des emplois saisonniers). L'ensoleillement important et la présence d'eau autorisent des cultures à haute valeur ajoutée. Les activités y sont marquées par une polyculture dominante, avec l'apparition de nouvelles cultures (semences par exemple) et de nouvelles entreprises ; l'activité céréalière et de grandes cultures tend à se développer au sud, tandis que le nord du territoire, en transition du bocage vendéen, conserve une importante activité d'élevage. Il convient aussi d'évoquer la présence de la vignes (Fiefs vendéens « Pissotte » et « Vix »)



- **L'industrie**, en dépit du déclin subit ces dernières années (fermetures notamment des usines SKF (Roulement à billes) et Plysorol (contreplaqué)), reste **une activité importante sur le territoire, culturellement et en termes d'emplois**. Le secteur agro-alimentaire y est dominant. Si il est marqué par la présence de sites « Fleury Michon » à Moulleron-en-Pareds, « Biscotte Pasquier » à Fontenay ou « Charal » à la Châtaigneraie, il offre aussi une large palette d'activités de transformation des produits agricoles, au sein d'unités plus réduites.



On notera aussi **des spécificités en matière de mécanique de précision**, et le poids (en dépit d'une forte baisse) des activités de biens d'équipements.

Globalement, on soulignera enfin que si le nombre d'emplois industriels a chuté, le nombre d'établissements a, lui, sensiblement augmenté. Le nombre moyen d'emplois par établissements industriels est passé de 15 à 9 en 5 ans ; tendance qui traduit une grande mutation structurelle.

	Emplois salariés dans l'industrie (ZE Fontenay)					Etablissements		Nombre moyen d'emplois par établissement	
	2007	2012	% en 2012	Evol. 07/12		2007	2012	2007	2012
					en vendée				
Agroalimentaire	1 516	1 305	30%	-14%	2%	88	78	17	17
Travail des Métaux	739	752	17%	2%	3%	36	47	21	16
Biens d'équipement	995	516	12%	-48%	-12%	34	43	29	12
Cuir/Habillement	208	194	4%	-7%	-30%	22	29	9	7
Plasturgie/Caoutchouc	260	242	5%	-7%	-8%	4	5	65	48
Travail du bois	244	44	1%	-82%	-13%	23	21	11	2
Ameublement	211	147	3%	-30%	-19%	29	23	7	6
Autres	1 202	1 212	27%	1%		116	242	10	5
Total	5 375	4 412	100%	-18%	-7%	352	488	15	9

Source : URSAFF Pays de Loire

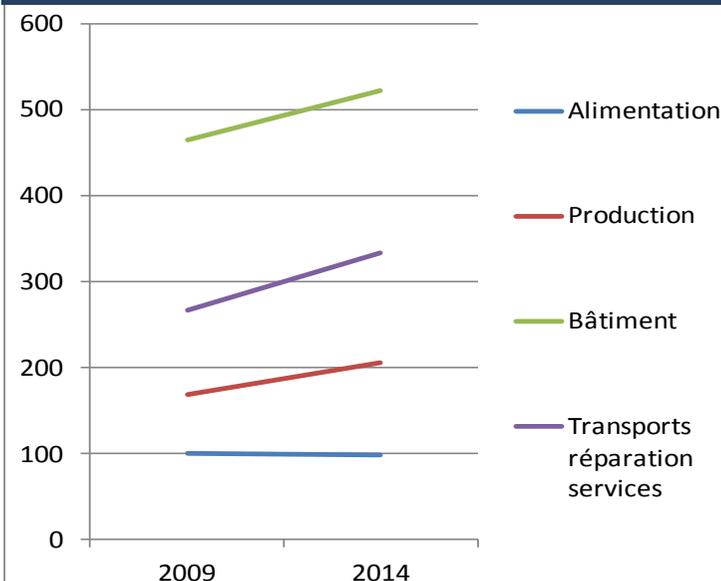
L'emploi industriel est assez concentré sur Fontenay, .. et au nord du territoire pour lequel, il constitue une spécificité plus marquante, en prolongement de la logique nord Vendéenne.

Plus spécifiquement, on peut aussi relever **des activités en lien à la production énergétique**, dont l'un des emblèmes est l'unité de méthanisation BIONERVAL à Benet, qui traite 40.000 tonnes de déchets organiques chaque année, valorisés en énergies (8,6 GWh/an électriques, soit la consommation électrique de 1.500 foyers et presque autant d'énergie thermique) et en un fertilisant destiné à l'épandage

- Les **activités de services**, moins représentatives qu'à l'échelle régionale mais néanmoins dominantes et en croissance. Ces activités s'organisent en lien avec l'armature urbaine du territoire : polarisation sur Fontenay et La Châtaigneraie, poids significatif de l'économie « résidentielle », dans une moindre mesure toutefois que sur le littoral. On notera que les secteurs de l'action sociale et de la santé apparaissent relativement plus développés, au contraire de l'administration publique
 - L'**artisanat** représentait près de 1.160 entreprises en 2014 ; en croissance significative (+15% entre 2009 et 2014). On pourra souligner le développement des activités du bâtiment et des activités de services. Les activités commerciales sont plus fragiles.
 - Le **tourisme** constitue enfin un axe significatif de l'activité économique du territoire, avec un positionnement valorisable, de diffusion vers des sites majeurs :
 - o le littoral atlantique bien entendu, qui, à l'échelle du département, concentre plus de 80% des 820.000 lits touristiques vendéens,
 - o deux des parcs à thèmes les plus attractifs de France : le Futuroscope (1.800.000 visiteurs) et le Puy du Fou (1.500.000 visiteurs)
 - o le Marais Poitevin qui accueille environ 800.000 visiteurs par an
 - o des villes très attractives en termes de tourisme urbain, avec La Rochelle en premier lieu, ...
- L'offre touristique de notre territoire reste néanmoins riche de patrimoines multiples, à appréhender de manière très qualitative : la frange nord du marais poitevin, le massif Forestier de Mervent Vouvant, Fontenay le Comte, ville d'art et d'histoire, plusieurs « petites cités de caractère », le bocage au nord du territoire, ...

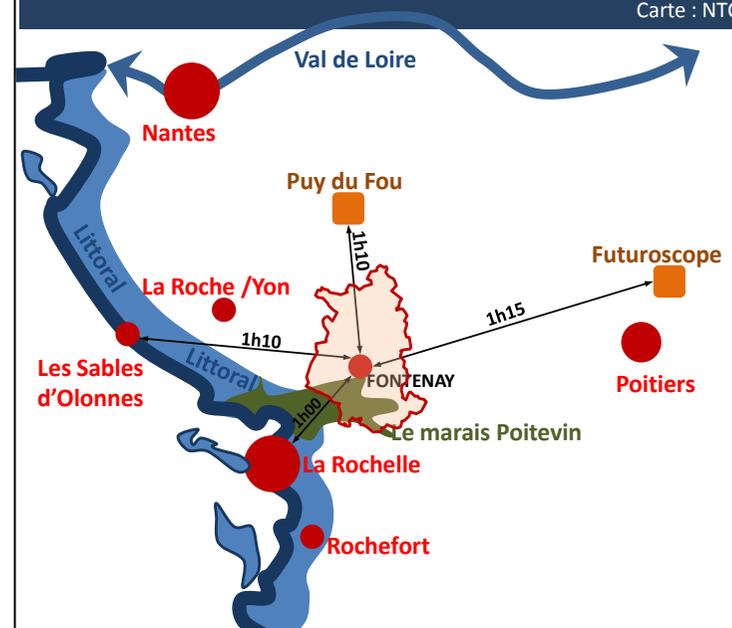
Les entreprises artisanales 2009 - 2014

Source : Chambre des métiers



Éléments de positionnement touristique

Carte : NTC



► UNE CONCENTRATION GLOBALE DES EMPLOIS

En terme de localisation, on constate une concentration des emplois sur Fontenay, qui en regroupe environ 40% (près de 10.200). La Châtaigneraie (1.800), Benet et Mouilleron-en-Pareds (environ 1.000) sont les autres pôles qui en accueillent plus de 1.000. On notera que cette organisation distingue assez nettement le territoire du modèle voisin nord vendéen et choletais, porté par des activités plus diffuses (industrielles notamment).

► LA QUESTION PARTICULIERE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

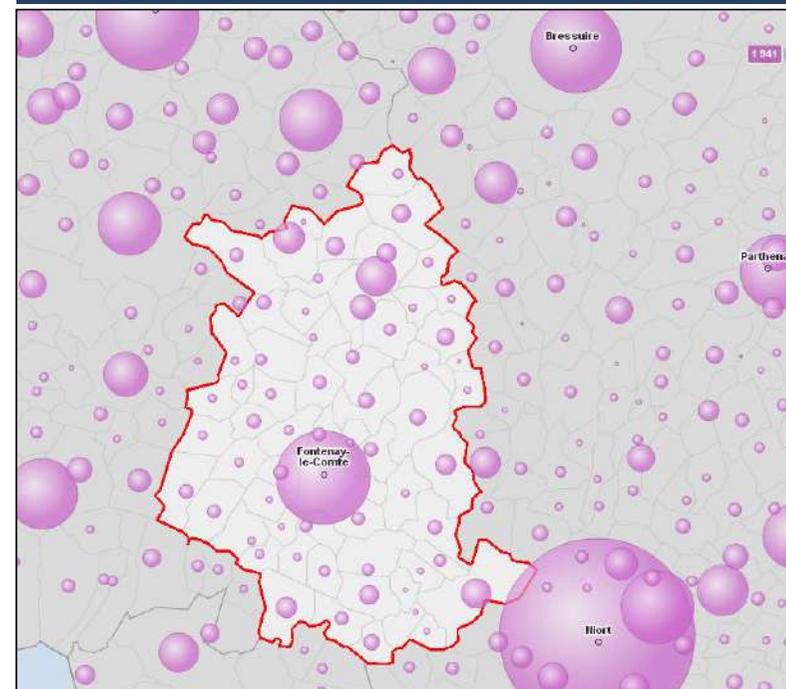
Les enjeux de la transition énergétique du Sud Vendée s'inscrivent dans le cadre stratégique établi par le Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE) ; lequel définit les orientations et objectifs stratégiques régionaux en matière de réduction de gaz à effet de serre, de lutte contre la pollution atmosphérique, d'amélioration de la qualité de l'air, de maîtrise de la demande énergétique, de développement des énergies renouvelables et d'adaptation au changement climatique.

Par rapport aux grands enjeux soulignés dans le SRCAE, on peut relever quelques singularités propres au Sud Vendée :

- Un enjeu fort en matière de bâtiment, avec un parc ancien relativement important et des logiques diffuses de développement résidentiel,
- Les questions relatives aux pratiques agricoles et industrielles, eu égard aux spécificités sud vendéennes dans ces domaines. On notera à ce titre un **potentiel local important en matière de biomasse**
 - L'importante activité agricole (élevage notamment) et agro alimentaire sur notre territoire suggère un réel potentiel pour mettre en place des unités de méthanisation.
 - Un potentiel aussi en matière de valorisation du bois dans une filière bois-énergie : multifonctionnalité de la haie, présence du marais poitevin et forêt de Mervent-Vouvant
- Un **potentiel avéré en matière d'énergie éolienne et solaire**
- Le rôle du SyDEV, Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Vendée. Il travaille sur le développement des énergies propres et sur la mise en œuvre d'actions concrètes de maîtrise de la consommation d'énergie au bénéfice des communes et des particuliers.

Emplois 2011

Source INSEE / Carte : NTC – Fond GéoClip3



► LES POLITIQUES ECONOMIQUES

De multiples initiatives d'animations économiques existent sur le territoire, qui sembleraient toutefois pouvoir être mieux fédérées, voire développées dans certains domaines. Au titre des acquis, on peut évoquer sans exhaustivité :

- Une **offre importante et diversifiée de zones d'activités** (une quarantaine sur l'ensemble du territoire, essentiellement dans les CC du Pays de Fontenay-le-Comte et du Pays de la Châtaigneraie), dont le « Vendéopole Sud Vendée-Fontenay-le-Comte »,
- Des **partenariats intercommunautaires émergents**, dont « l'Entente intercommunale pour le développement économique du Sud Vendée » qui fédère les deux CC « du Pays de Fontenay » et de « Vendée Sèvre Autise »,
- Des **structures qui interviennent sur l'ensemble du Sud Vendée** et qui constituent des cadres de cohésion des politiques menées : Sud Vendée Tourisme, Initiative Vendée Sud ,...
- A ce titre, on peut aussi citer les démarches engagées **en matière d'insertion des jeunes** : La mission Locale Sud Vendée aura ainsi accueilli près de 1.600 jeunes de notre territoire en 2013, dont plus d'un tiers sans aucune qualification. Le Service public de l'emploi local (SPEL) mène une réflexion sur l'emploi dans le domaine de l'Agriculture et une autre sur l'insertion par l'activité économique (IAE) (chantiers ..etc..) .
- Deux « **pôles d'excellence rural** »:
 - Le Pôle Innovation Automobile du Sud Vendée, consacré aux essais, à la recherche et au développement de futures technologies pour la mobilité et l'éco conception dans ce secteur d'activités.
 - Le centre de ressources et d'études de la filière agricole, dédié à la promotion de l'interface créée entre l'agriculture, l'industrie et la recherche. Il doit valoriser et favoriser la production et la transformation de produits agroalimentaires.
- La présence de **plusieurs structures de formation professionnelle** dont, et c'est une particularité du territoire, le Centre Militaire de Formation Professionnelle (C.M.F.P.)
- Plusieurs **associations actives d'entrepreneurs locaux**

► LA DEMARCHE AGIR POUR LE SUD VENDEE

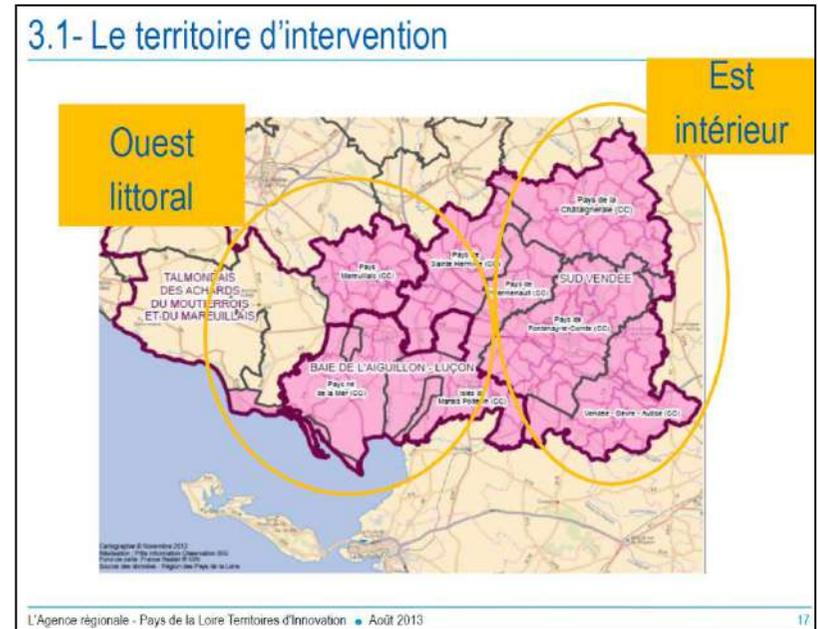
En 2013 et 2014, l'Agence Régionale a accompagné le territoire dans la **démarche « Agir pour le Sud Vendée »**. Celle-ci aura donné lieu à une large mobilisation locale (à l'échelle des 8 Communautés de Communes formant l'ensemble du Sud Vendée) : 109 acteurs consultés, 7 ateliers thématiques (67 participants), 20 acteurs socio-économiques consultés lors d'un dîner débat, 22 entretiens avec les entreprises du territoire, 5 groupes d'experts ...

Huit grandes orientations stratégiques ont structuré la démarche :

- 1- Identité, marketing territorial : élaborer une stratégie de marketing visant à positionner et valoriser le territoire du Sud Vendée
- 2- Tourisme : élaborer une stratégie touristique sur l'ensemble du territoire
- 3- Filières, innovation, commerce : créer des effets levier pour soutenir le développement économique du Sud Vendée
- 4- Accessibilité et numérique : renforcer l'accessibilité du territoire
- 5- Formation-emploi : développer une stratégie d'adéquation formation/emploi/économie
- 6- Littoral : favoriser la transversalité entre l'économie du littoral et celle de l'intérieur du territoire
- 7- Gouvernance territoriale : installer une gouvernance économique et technique cohérente et efficiente sur le territoire
- 8- Ouverture vers les autres territoires : inciter le Sud Vendée à devenir un territoire d'influence auprès des territoires de proximité

Plusieurs axes stratégiques de travail ont été définis ; **lesquels constitueront un socle de réflexions et d'actions pour le dispositif LEADER**. Nous retiendrons ici les axes forts du programme d'actions, autour de 7 grands points :

- Le rattachement du Sud Vendée à « l'autoroute des estuaires » par la **liaison A831** Fontenay-le-Comte / La Rochelle / Rochefort
- Une **marque territoriale** et une stratégie de marketing pour positionner et valoriser le territoire,
- Une approche industrielle **par filière** autour des secteurs de la « mécanique /métallurgie », de « l'électricité / électronique » de « l'aéronautique » (travail autour de la formation notamment)
- Une démarche en matière de **transformation des produits agricoles** et, notamment, la structuration d'une filière blé
- Une **démarche globale d'animation économique** locale : ingénierie, portail d'information, implication des professionnels, schéma de développement de l'immobilier, gestion territoriale des Emplois et des Compétences, ...
- Le soutien à la création d'une « **Coopérative d'Activités et d'Emplois** », création d'une plate forme régionale d'innovation sur les « hébergements saisonniers »
- La structuration **d'une démarche de planification** (SCOT) et d'une approche ciblée sur la question de l'aménagement commercial



► DYNAMIQUES ECONOMIQUES : SYNTHESE

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Une économie agricole active et diversifiée qui bénéficie de l'ensoleillement et de la présence de l'eau ▶ Une culture industrielle persistante et des activités de niches valorisables ▶ En écho à ces niches, des politiques structurées de valorisation au travers des deux « pôles d'excellence rural » : « innovation automobile » et « interface agriculture/industrie » ▶ Un tissu artisanal pérenne et diversifié ▶ Une offre diversifiée de sites d'activités ▶ Des outils en matière de formation professionnelle ▶ Un bon positionnement en termes de valorisation touristique et une offre locale de qualité ▶ Des pôles de consommation proches et des infrastructures valorisables (Port de La Rochelle-La Palice par exemple) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Une situation dégradée de l'emploi depuis une décennie, avec un déclin industriel qui peine à être compensé par la croissance des emplois de services ▶ Un relativement faible niveau de qualification ▶ Le vieillissement de la population agricole ▶ Des mutations structurelles qui ont fragilisé certains secteurs économiques locaux (fermeture de grosses entreprises) ▶ La faiblesse des formations supérieures sur le territoire ▶ Des carences dans l'offre en matière d'infrastructures (accessibilité et numérique) ▶ Un déficit (en dépit d'initiatives émergentes) de gouvernance économique claire et fédératrice sur le territoire
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Un potentiel et des acquis en matière de transformation agroalimentaire ▶ Des « marchés » locaux valorisables pour une économie de proximité plus structurée : rénovation de l'habitat et éco-construction, circuits courts alimentaires, filières énergétiques, silver économie (prestations et services liés au vieillissement de la population)... ▶ Un potentiel de développement d'activités tertiaires ▶ Un potentiel de développement (qualitatif) de l'économie touristique 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Une offre concurrentielle métropolitaine plus performante ▶ Une dilution des initiatives locales, faute d'être fédérées et valorisées collectivement à l'échelle du territoire ▶ La fragilisation (voire la disparition) des exploitations d'élevage sur le territoire : nécessité de promouvoir et conserver l'élevage
SYNTHESE : BESOINS ET POTENTIEL DE DEVELOPPEMENT	
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Une gouvernance économique qui doit être plus partenariale et lisible, sur des valeurs d'intérêt général et des axes stratégiques clairs ▶ De nécessaires efforts en matière d'animation et d'accompagnement des initiatives locales ▶ Des « ouvertures » qui doivent être plus assumées vers les territoires voisins, notamment à l'échelle du bassin métropolitain «La Rochelle / Niort / Fontenay le Comte », ▶ De nécessaires avancées en matière d'innovation, de structuration de véritables filières locales, de réponses à des besoins très évolutifs en matière d'emplois et de formation ... ▶ Un enjeu de qualification des infrastructures d'accueil ▶ Un enjeu en matière de structuration de l'économie sociale et solidaire ▶ Des enjeux sectoriels majeurs, parmi lesquels (sans exhaustivité) : maintien des activités d'élevage, développement des activités de transformations agricoles, production d'énergies locales (méthanisation, bois, éolien, ..) ▶ 	

LA STRATEGIE INTEGREE DE DEVELOPPEMENT

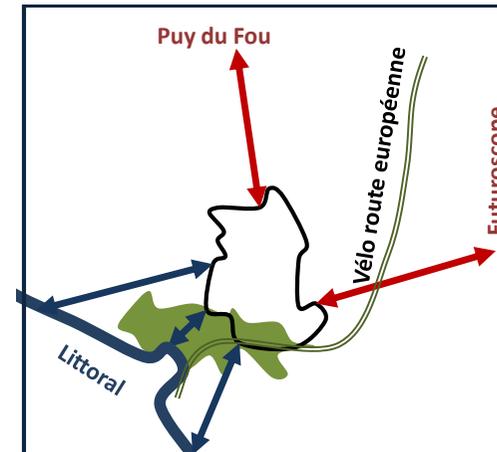
Trois principes transversaux, qui déterminent la trajectoire de notre stratégie

Ces trois principes généraux sont transversaux. Ils déterminent le cadre et l'esprit dans lesquels nous avons établi la stratégie. Ils en constituent donc une clé de compréhension. Tous les projets qui émergeront dans les années à venir et qui se référeront à cette stratégie devront être appréciés à l'aune de ces principes.

► UNE STRATEGIE « DE TERRITOIRE »

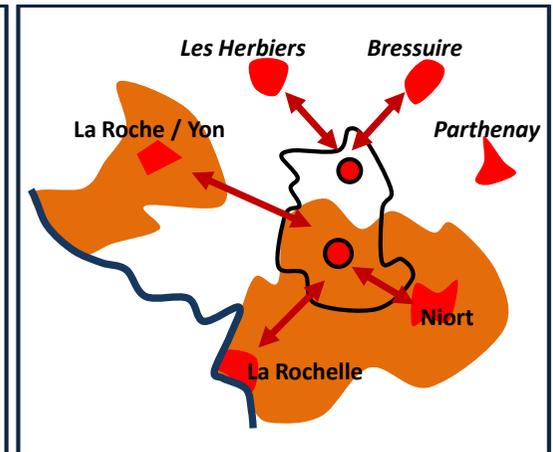
Notre stratégie intégrée de développement est un projet territorial. Elle doit contribuer à répondre à **une ambition de structuration de notre bassin**, de même qu'elle se nourrit **des interactions et perméabilités avec les territoires voisins**, dans des logiques plus larges d'entités géographiques cohérentes et de maillage métropolitain. Cette stratégie « de territoire » décline donc les ambitions suivantes :

- **S'ouvrir à 360° et assumer un positionnement de transition entre des espaces naturels et agricoles emblématiques.** Entre Marais et bocage, notre diversité agro-naturelle est un atout majeur ; il convient de la valoriser dans le cadre de partenariats élargis,
- **S'ancrer davantage aux services métropolitains et aux réseaux nationaux d'infrastructures.** Notre territoire s'inscrit clairement dans un ensemble métropolitain très attractif. Notre développement est lié à notre capacité à valoriser cette appartenance et notre ancrage aux équipements métropolitains et aux principaux réseaux d'infrastructures,
- **Conforter le bassin d'emplois de Fontenay-le-Comte comme un pôle intermédiaire structurant et attractif.** Entre des espaces métropolitains importants, il convient d'affirmer une polarité urbaine intermédiaire organisée sur le bassin d'emplois de Fontenay-le-Comte ; ce qui suggère un niveau structurant de services urbains et économiques, qui se diffusent sur tout le territoire
- **Organiser la cohésion interne de notre espace, autour des bassins de vie de Fontenay-le-Comte, de la Chataigneraie et de quelques pôles relais de proximité.** Nous devons promouvoir un maillage des services pour conforter un réseau urbain irriguant notre territoire à dominante rurale
- **Affirmer les atouts d'une ruralité dynamique.** Notre espace rural contribue à notre attractivité ; notre projet porte une véritable ambition de développement rural ; dans des formes innovantes et en lien étroit à notre armature urbaine.



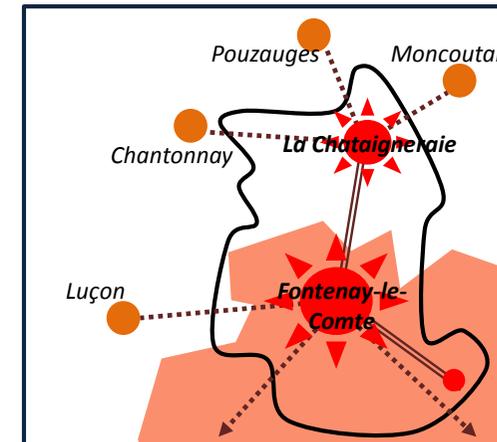
Ouverture à des pôles touristiques majeurs

Carte : NTC



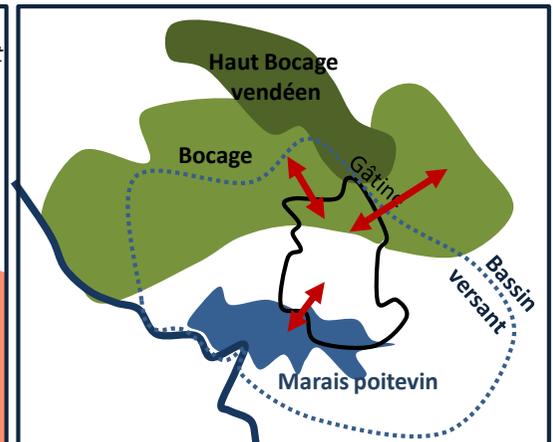
Ouverture au maillage métropolitain

Carte : NTC



Ouverture et articulation de nos deux bassins de vie

Carte : NTC



Ouverture à entités géographiques cohérentes

Carte : NTC

► UNE STRATEGIE « D'ANIMATION »

Notre stratégie intégrée de développement est un projet d'animation. La cohérence de notre territoire doit nous inciter à y fédérer les acteurs, à y susciter, plus encore qu'aujourd'hui, une appropriation collective. Plusieurs ambitions sous-tendent cette perspective :

- **Investir l'immatériel, les outils locaux d'animation et d'accompagnement.** Si nous devons contribuer à doter le territoire des éléments indispensables d'infrastructures (équipements, réseaux, foncier et immobilier économique, ...), notre projet vise aussi et peut-être surtout son animation. Il doit s'agir de promouvoir les réseaux d'acteurs, de favoriser la mutualisation des moyens, sur des objectifs partagés. Cette impulsion suggère du temps, des moyens et une capacité d'innovation et d'audace pour écouter, mettre en relation, animer, ...
- **Etre une ressource, pour susciter et accompagner les projets.** Au-delà de l'animation, notre projet vise bien un développement. Nous devons donc susciter les initiatives, repérer les projets « dormants », transformer les « potentiels » en engagements ... Le « territoire » doit être une ressource pour l'initiative et l'entrepreneuriat, dans toutes ses formes et dans tous les domaines.
- **Elaborer et décliner une marque éco-territoriale pour notre territoire, vecteur de reconnaissance et de cohésion.** Cette approche doit être affinée et elle a vocation à se décliner dans différents champs. Nous serons très vigilant quant à la cohérence et la complémentarité de cette approche avec les autres initiatives de même nature concernant tout ou partie de notre territoire (« marque », labels, charte graphique, signalétique, ...)

► UNE STRATEGIE DE « VALORISATION ECONOMIQUE DE NOS RESSOURCES »

Notre stratégie intégrée de développement vise en premier lieu la valorisation de nos propres ressources, entendues au sens large du terme : notre socle agro-naturel, notre positionnement, notre identité, nos savoirs-faire, nos « pépites » économiques, patrimoniales ou culturelles. Plusieurs ambitions relèvent de ce principe :

- **Structurer des filières économiques porteuses et emblématiques de notre territoire.** Ces filières sont attachées à des positionnements industriels traditionnels et en mutation ; elles concernent aussi des champs plus émergents mais pour lesquels notre territoire peut revendiquer des atouts objectifs de valorisation (domaine de l'énergie par exemple).
- **Qualifier les infrastructures**, en s'appuyant sur nos acquis
- **Mieux connaître, appréhender et promouvoir nos patrimoines**, dans les domaines diverses ; ce qui suggère un travail de reconnaissance préalable.

Les orientations

Notre Stratégie Intégrée de Développement se structure sur **6 grandes orientations générales** ; chacune d'entre elles s'inscrivant dans les principes évoqués précédemment.

► SUR LE VOLET « ECONOMIE / EMPLOI / FORMATION »

1 - Structurer et animer une économie territoriale de filières		
Esprit général	La plus-value de LEADER sur cette orientation	
<ul style="list-style-type: none"> ► Assumer une posture volontariste de développeur économique avec des choix de filières stratégiques ► Approche globale de l'ensemble de ces filières et repérage des « chainons manquants » ou des interfaces qu'il semble nécessaire de susciter et d'accompagner ► Mobilisation des acteurs sur l'ensemble de ces filières ; promotion et accompagnement des mises en réseau ► Choix prioritaires sur les filières qui valorisent nos ressources locales et qui répondent à la fois à des enjeux de développement économique et de gains sociaux et environnementaux 	<i>La promotion de l'innovation, de l'expérimentation</i>	+
	<i>La mise en réseau des acteurs locaux, le renouvellement des partenariats privé/ public</i>	+++
	<i>La promotion d'une réflexion et d'un portage à l'échelle de l'ensemble du territoire</i>	+++
	<i>L'ouverture à des coopérations inter-territoriales, la capitalisation des expériences</i>	+
	<i>Une ressource renouvelée en matière d'ingénierie et d'animation</i>	+
	<i>Un appui financier aux projets</i>	+

2 - Développer un cadre et des ressources pour un entrepreneuriat confiant et audacieux		
Esprit général	La plus-value de LEADER sur cette orientation	
<ul style="list-style-type: none"> ► Susciter la confiance des entrepreneurs, la prise de risque et l'audace, ► Proposer des ressources qui facilitent l'engagement des porteurs de projets : écoute bienveillante, accompagnement, mise en réseau, mise à disposition de services, ... ► Accompagner les projets de création mais aussi de développement dans la durée ► Porter un accent particulier à la promotion de l'innovation, de l'expérimentation ► Valoriser et développer les outils et la dynamique de l'économie sociale et solidaire 	<i>La promotion de l'innovation, de l'expérimentation</i>	+++
	<i>La mise en réseau des acteurs locaux, le renouvellement des partenariats privé/ public</i>	+
	<i>La promotion d'une réflexion et d'un portage à l'échelle de l'ensemble du territoire</i>	+
	<i>L'ouverture à des coopérations inter-territoriales, la capitalisation des expériences</i>	+
	<i>Une ressource renouvelée en matière d'ingénierie et d'animation</i>	+++
	<i>Un appui financier aux projets</i>	+++

► SUR LE VOLET « ENVIRONNEMENT / MOBILITES / ENERGIE »

3 - Susciter et accompagner la transition énergétique du territoire		
Esprit général	La plus-value de LEADER sur cette orientation	
<ul style="list-style-type: none"> ► S'inscrire et contribuer à une politique régionale volontariste en la matière (« Diviser par 2 la quantité d'énergie consommée à l'horizon 2050, par 4 les émissions de gaz à effet de serre, stabiliser la consommation électrique et produire l'équivalent en volume avec des énergies renouvelables issues du territoire, réduire fortement la dépendance du secteur des transports à la consommation de pétrole. C'est l'ambition de la transition énergétique en Pays de la Loire à l'horizon 2050 ») ► S'appuyer sur les ressources propres à notre territoire et sur nos acquis ► Développer un cadre favorable à l'innovation et à l'expérimentation ► Inciter à la responsabilisation de tous par l'information, la diffusion des bonnes pratiques, le soutien aux initiatives exemplaires ► Travailler sur des filières structurées de production locale d'énergies renouvelables ► Développer les économies de proximité et les circuits courts 	La promotion de l' innovation , de l'expérimentation	+++
	La mise en réseau des acteurs locaux, le renouvellement des partenariats privé/ public	+++
	La promotion d'une réflexion et d'un portage à l'échelle de l' ensemble du territoire	+
	L'ouverture à des coopérations inter-territoriales , la capitalisation des expériences	+
	Une ressource renouvelée en matière d'ingénierie et d'animation	+++
	Un appui financier aux projets	+

4 - Valoriser le socle agro-naturel du territoire, riche et diversifié		
Esprit général	La plus-value de LEADER sur cette orientation	
<ul style="list-style-type: none"> ► Conforter la diversification des productions agricoles, en lien notamment avec les réflexions de transformations agro-alimentaires locales et/ou de circuits courts, ► Traiter de la question spécifique des enjeux liés à l'élevage ► Valoriser la diversité des espaces naturels et agricoles constituant notre territoire, par la promotion et l'accompagnement de mesures de gestion agro-écologiques et par la valorisation des usages de ces espaces (notamment touristiques) ► Conforter, notamment dans le cadre d'actions de coopération, les pratiques innovantes de gestion des espaces de marais et de bocage ► Valoriser les potentiels énergétiques de notre socle agro naturel ► Intégrer la question plus large de la planification et de la gestion foncière dans ces enjeux de valorisation ; de même que la problématique de l'eau 	La promotion de l' innovation , de l'expérimentation	+
	La mise en réseau des acteurs locaux, le renouvellement des partenariats privé/ public	+++
	La promotion d'une réflexion et d'un portage à l'échelle de l' ensemble du territoire	+
	L'ouverture à des coopérations inter-territoriales , la capitalisation des expériences	+++
	Une ressource renouvelée en matière d'ingénierie et d'animation	+++
	Un appui financier aux projets	+

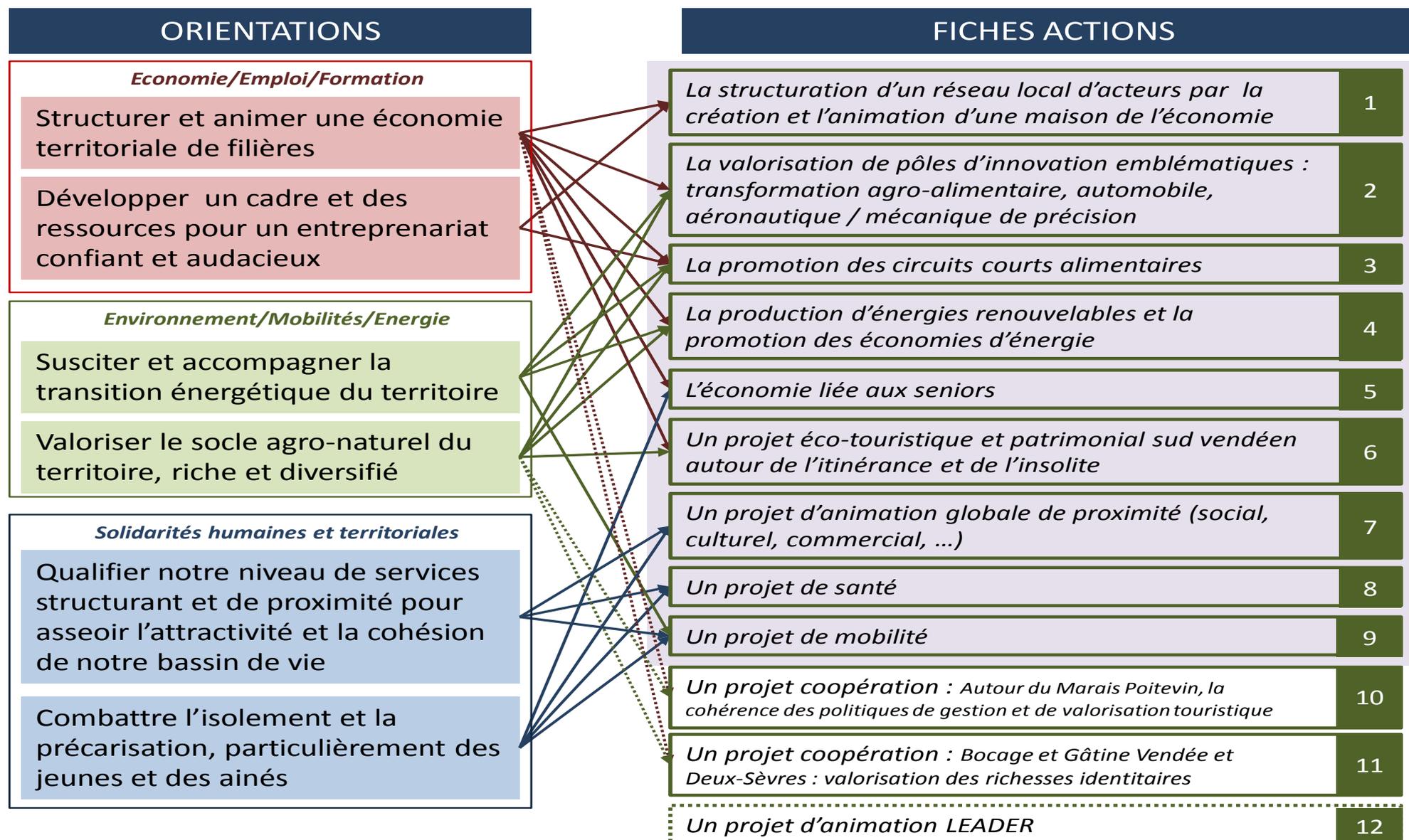
► SUR LE VOLET « SOLIDARITES HUMAINES ET TERRITORIALES »

5 - Qualifier notre niveau de services structurant et de proximité pour asseoir l'attractivité et la cohésion de notre bassin de vie		
Esprit général	La plus-value de LEADER sur cette orientation	
<ul style="list-style-type: none"> ► Conforter, par un la qualité et la singularité de notre niveau de services, l'attractivité et la qualité de vie de l'ensemble de notre territoire, soumis à l'influence grandissante des agglomérations voisines, ► Cibler notre intervention sur les questions de santé, avec une offre encore structurante mais précaire et sur l'innovation dans les champs de la culture, de l'éducation et de la mobilité, pour lesquels il semble opportun de susciter des dynamiques nouvelles ► Soutenir le déploiement de certains équipements structurants, dès lors qu'il s'inscrivent dans cette dynamique d'innovation d'offre et de pratiques, ► Contribuer à l'affirmation d'un maillage pertinent entre les pôle de vie de Fontenay le Comte et La châtaigneraie, en support d'une ruralité « dynamique » ► 	<i>La promotion de l'innovation, de l'expérimentation</i>	+
	<i>La mise en réseau des acteurs locaux, le renouvellement des partenariats privé/ public</i>	+
	<i>La promotion d'une réflexion et d'un portage à l'échelle de l'ensemble du territoire</i>	+++
	<i>L'ouverture à des coopérations inter-territoriales, la capitatisation des expériences</i>	+++
	<i>Une ressource renouvelée en matière d'ingénierie et d'animation</i>	+
	<i>Un appui financier aux projets</i>	+++

6 - Combattre l'isolement et la précarisation, particulièrement des jeunes et des aînés		
Esprit général	La plus-value de LEADER sur cette orientation	
<ul style="list-style-type: none"> ► Structurer et animer une approche globale visant à anticiper et à combattre les facteurs d'isolement et de précarisation, ► Accompagner, encourager et structurer si nécessaire, l'engagement bénévole et citoyen sur ces questions : mobilisation associative, appel à projet, mise en réseau d'acteurs ► Valoriser la dimension éducative et la responsabilisation, ► Cibler particulièrement la question des mobilités, crutiale sur notre territoire et exigeant un faisceau très diversifié de réponses locales ► 	<i>La promotion de l'innovation, de l'expérimentation</i>	+++
	<i>La mise en réseau des acteurs locaux, le renouvellement des partenariats privé/ public</i>	+++
	<i>La promotion d'une réflexion et d'un portage à l'échelle de l'ensemble du territoire</i>	+
	<i>L'ouverture à des coopérations inter-territoriales, la capitatisation des expériences</i>	+
	<i>Une ressource renouvelée en matière d'ingénierie et d'animation</i>	+++
	<i>Un appui financier aux projets</i>	+

LE PLAN D' ACTIONS

Armature générale



Action 1 : La structuration d'un réseau local d'acteurs par la création et l'animation d'une maison de l'économie



Pilier dominant : **SOLIDARITES TERRITORIALES**

Orientation de la stratégie Intégrée de développement : **Développer un cadre et des ressources pour un entrepreneuriat confiant et audacieux / Structurer et animer une économie territoriale de filières**

CONTEXTE	<p>Une offre locale accompagnement économique peu structurée</p> <ul style="list-style-type: none"> → A ce jour, une offre d'accompagnement économique existante sur le territoire mais diluée et peu lisible au total, parfois peu connue → Des initiatives multiples mais pas de cadre formel et fédérateur pour un projet économique cohérent à l'échelle de l'ensemble du territoire → Des initiatives engagées à différentes échelles territoriales : locale, communautaire, inter-communautaire (exemple de l'entente entre les CC du Pays de Fontenay et de Vendée Sèvre Aulais), territoire du sud Vendée (exemple « Initiative Vendée Sud »), départementale ou régionale <p>Une exigence d'animation et d'accompagnement dans un contexte de grande mutation</p> <ul style="list-style-type: none"> → Un contexte fragile, avec une évolution préoccupante des dynamiques d'emplois → Des mutations en cours dans les secteurs industriels et agricoles → Des perspectives à valoriser mais qui nécessitent un cadre global et stratégique d'intervention
----------	--

OBJECTIFS	<p>OBJECTIFS STRATEGIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Structurer un réseau des acteurs économiques locaux, avec une dimension « animation » importante → S'ouvrir à toutes les formes d'activités économiques du territoire et promouvoir un véritable projet stratégique (autour des filières notamment) → Créer un site emblématique de la volonté du territoire de porter un projet économique fort et fédérateur → Développer des ressources partagées pour accompagner l'entrepreneuriat → Anticiper l'ensemble des besoins du territoire en matière d'emploi, de formation, d'insertion professionnelle, et de développement économique <p><i>Cette action entre directement en écho avec la démarche « Agir pour le Sud Vendée »</i></p>	<p>OBJECTIFS OPERATIONNELS :</p> <ul style="list-style-type: none"> → La création d'une « maison de l'économie », symbole fort et lieu emblématique de l'ambition économique renouvelée du territoire, de la volonté d'y fédérer l'ensemble des acteurs autour d'un projet stratégique commun, de proposer dans ce lieu des ressources à l'entrepreneuriat (création, développement d'activités dans tous les domaines). Cette maison devra donc : <ul style="list-style-type: none"> ○ Accueillir et fédérer les structures existantes intervenant dans le champ du développement économique et de l'accompagnement aux entreprises ○ Développer des ressources (salles de réunions, ateliers, bureaux,...) pour favoriser l'entrepreneuriat → La structuration d'un dispositif d'animation économique ancré sur cette maison qui n'en sera « que » le théâtre : <ul style="list-style-type: none"> ○ Porter et animer des projets économiques, notamment dans le cadre de la structuration des filières, ○ Participer à l'anticipation des mutations économiques, ○ Contribuer au développement de l'emploi local, ○ Accompagner les démarches visant à structurer les enjeux de modernisation et de transmission des exploitations agricoles ou des entreprises artisanales et commerciales, ○ Développer en particulier les actions liées à la valorisation de l'économie numérique (soutien aux pratiques du e-commerce par exemple), ...
	<p>EFFETS ATTENDUS</p> <ul style="list-style-type: none"> → Partenariats accrus entre acteurs locaux et lisibilité de l'offre locale → Développement de l'entrepreneuriat et de l'emploi → Structuration des filières et gain de valeur ajoutée 	

EXEMPLES DE PROJETS :

- Création de la « maison de l'économie » : études en cours pour un bâtiment neuf (démarche HQE sans certification, avec notamment intégration de nouveaux systèmes de production, de transformation et d'utilisation de l'énergie) sur le site du Vendéopole Sud Vendée-Fontenay-le-Comte. Le cas échéant, d'autres hypothèses de localisation ou de configuration pourraient être appréhendées
- Dispositif d'animation et d'ingénierie lié à cette « maison de l'économie » : actions de communication, organisation de projets,
- Etudes stratégiques et de faisabilité
- Actions de communication pour promouvoir les métiers ou les filières
- Animations diverses impliquant les entreprises
- Actions visant à faciliter la création, la reprise et le développement des entreprises (exemple : guide pratique sur la création, permanence centralisée des partenaires ...).
- Travail sur les questions de formations et de sensibilisation aux métiers, structuration de l'emploi saisonnier, ...
- ...

BENEFICIAIRES :

- Collectivités locales,
- Acteurs économiques impliqués dans l'animation de la maison de l'économie, sur des actions communes menées dans ce cadre,
- Maître d'ouvrage de la Maison de l'économie (qui reste à déterminer)

DEPENSES ELIGIBLES :**Dépenses immatérielles**

- réalisation d'études
- ingénierie liée à l'animation de la maison de l'économie
- ingénierie liée directement à une opération ponctuelle (coordination, élaboration, conception du projet, animation)
- outils de communication divers : besoin en numérique pour faciliter la promotion, ...

Dépenses d'investissements matériels

- Construction / aménagement de la maison de l'économie
- investissements liés aux actions d'animation, ...

CRITERES DE SELECTION / PLUS VALUE LEADER :

- La cohérence avec la démarche « Agir pour le Sud Vendée »
- La qualité de l'implication des acteurs
- Le caractère **innovant** et global du projet d'animation économique
- Le caractère contributif des actions à la perspective d'une identité économique renforcée pour le Sud Vendée

SUIVI**Réalisation**

- Acteurs impliqués dans la maison de l'économie
- Nombre de projets collectifs
- Nombre d'entrepreneurs accompagnés dans leur projets

Résultats

- Création d'entreprises
- Créations d'emplois
- Valeur ajoutée par grandes filières

MODALITES DE FINANCEMENT

- Investissement :
 - Financement minimal de 30% par le Maître d'ouvrage
 - Mobilisation de financement publics : communautés de communes, Département, Région, Etat, Europe, ...
- Fonctionnement / animation :
 - participation financière des acteurs impliqués, selon la nature des actions : partenaires publics, privés, paritaires, ...
 - autofinancement minimum de la MO : 20%
- **Volume budgétaire affecté à cette fiche action : 300.000€, soit 22% de l'enveloppe Leader**

Action 2 : La valorisation de pôles d'innovation emblématiques : transformation agro-alimentaire, automobile, aéronautique / mécanique de précision

Pilier dominant : **SOLIDARITES TERRITORIALES**

Orientation de la stratégie Intégrée de développement : **Structurer et animer une économie territoriale de filières**, **Valoriser le socle agro-naturel du territoire, riche et diversifié**,

CONTEXTE	<p>Des filières industrielles et agro-industrielles emblématiques de notre économie</p> <ul style="list-style-type: none"> → Une activité agricole diversifiée, marquée par une polyculture dominante et par le maintien d'une activité d'élevage importante, → Une tradition industrielle et des secteurs qui ont marqué et marquent encore notre identité et notre économie : transformation agro-alimentaire, automobile, aéronautique / mécanique de précision <p>Dans un contexte de grande mutation et de vulnérabilité, des initiatives émergentes de structuration</p> <ul style="list-style-type: none"> → Le Pôle Innovation Automobile du Sud Vendée, consacré aux essais, à la recherche et au développement de futures technologies pour la mobilité et l'éco conception dans ce secteur d'activités. → Le centre de ressources et d'études de la filière agricole, dédié à la promotion de l'interface créée entre l'agriculture, l'industrie et la recherche. Il doit valoriser et favoriser la production et la transformation de produits agroalimentaires. → Des structures de formation continue mobilisables 	
OBJECTIFS	<p>OBJECTIFS STRATEGIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Accompagner et valoriser une mutation industrielle sur des domaines emblématiques de l'économie de notre territoire et porteurs de potentiels de développements → S'appuyer sur ces pôles et développer des logiques de filières, en explorant des champs de valorisation locales à l'amont et à l'aval, → Permettre le développement de nouveaux marchés et/ou d'activités à plus haute valeur ajoutée et le développement des emplois → Valoriser ces pôles dans l'affirmation d'un marketing territorial. <p><i>Cette action entre directement en écho avec la démarche « Agir pour le Sud Vendée »</i></p>	<p>OBJECTIFS OPERATIONNELS :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Accompagner la structuration de ces filières par la mobilisation et la mise en réseau des acteurs y contribuant : <ul style="list-style-type: none"> ○ Actions innovantes d'animation des réseaux, au sein du territoire et à l'échelle européenne ○ Actions favorisant les interfaces entre production / transformation / commercialisation ○ Action de promotion et de marketing territorial valorisant ces filières → Accompagner les actions permettant de développer de nouvelles valeurs ajoutées dans ces filières <ul style="list-style-type: none"> ○ Actions d'innovation, de production, de transformation ou de commercialisation ○ Actions de recherche / développement → Développer une axe de travail privilégié sur la question de la formation et de l'accès à l'emploi : <ul style="list-style-type: none"> ○ Actions innovantes sur l'anticipation des besoins, ... et des offres de formation à développer ○ Travailler sur la valorisation de l'image des métiers, notamment dans le domaine de la métallurgie/mécanique, pour y inciter les jeunes à s'y impliquer, ○ Favoriser l'accès à la formation et à l'emploi dans ces secteurs <p>EFFETS ATTENDUS</p> <ul style="list-style-type: none"> → Partenariats accrus entre acteurs intervenants dans ces filières → Développement et diversification des activités y faisant référence → Structuration des filières et gain de valeur ajoutée → Fluidité des marchés de l'emploi et de la formation dans ces filières

EXEMPLES DE PROJETS :

- Dispositifs d'animation et d'ingénierie liés à la structuration de ces filières : actions de communication, organisation de projets, accompagnement à la conduite du changement,
- Etudes stratégiques et de faisabilité, par exemple sur le développement de nouvelles activités (matière premières agricoles diversifiées par exemple, comme le blé dur, les melons, les plants de vigne, ...)
- Actions de communication et de sensibilisation pour promouvoir les métiers ou les filières (logiques de labels par exemple)
- Actions sur des axes innovants de production, de transformation, de commercialisation, ...
- ...

BENEFICIAIRES :

- Collectivités impliquées dans des infrastructures d'accueil visant le développement de ces filières
- Acteurs économiques impliqués dans l'animation de ces filières
- Entreprises, sur des projets innovants et contributifs à la structuration des filières
- Structures de formation
- ...

DEPENSES ELIGIBLES :**Dépenses immatérielles**

- réalisation d'études
- ingénierie liée à l'animation des filières et à des initiatives de recherche / développement
- actions de formation, de sensibilisation aux métiers
- actions de promotion, de communication, ...

Dépenses d'investissements matériels

- Investissements immobiliers,
- investissements liés aux actions d'animation
- investissements liés à des actions de recherche / développement, ...

CRITERES DE SELECTION / PLUS VALUE LEADER :

- La cohérence avec la démarche « Agir pour le Sud Vendée »
- La qualité de l'implication des acteurs dans chaque filière
- Le caractère **innovant** de renouvellement des ressorts de développement par filière

SUIVI**Réalisation**

- Nombre de projets de valorisation de ces filières
- Nombre d'entrepreneurs accompagnés dans leurs projets de recherche / développement

Résultats

- Création d'entreprises
- Création d'emplois
- Valeur ajoutée par filières

MODALITES DE FINANCEMENT

- Investissement :
 - Financement minimal par le Maître d'ouvrage de :
 - 30% si MO publique
 - 20% si MO privée
 - Mobilisation de financement publics : communautés de communes, Département, Région, Etat, Europe, ...
- Fonctionnement / animation/dépenses immatérielles :
 - participation financière des acteurs impliqués, selon la nature des actions : partenaires publics, privés, paritaires, ...
 - autofinancement minimum de la MO : 20%
- **Volume budgétaire affecté à cette fiche action : 125.000 €, soit 9% de l'enveloppe Leader**

Action 3 : La promotion des circuits courts alimentaires

Pilier dominant : **TRANSITION ENERGETIQUE / ENVIRONNEMENT**

Orientation de la stratégie Intégrée de développement : / **Susciter et accompagner la transition énergétique du territoire / Valoriser le socle agro-naturel du territoire, riche et diversifié / Structurer et animer une économie territoriale de filières**

CONTEXTE	<p>Des potentiels de productions locales</p> <ul style="list-style-type: none"> → Notre territoire accueille 1.087 exploitations (dont un certain nombre en production d'élevage) et 81 entreprises agroalimentaires. Il se caractérise par une diversité de productions (élevage, céréaliculture, cultures spécialisées...). De nombreuses mutations sont en cours avec le vieillissement de la population agricole. → Il peut s'appuyer sur le centre de ressources et d'études de la filière agrocole (Pôle d'Excellence Rural en 2013) qui a pour objectif de valoriser et favoriser la production et la transformation de produits agroalimentaires. De même, nous disposons d'outils de transformation, de collecte (accès au port de la Palice) mais aussi d'abattage comme l'abattoir de la Chataigneraie ... Notons aussi l'installation de la plate forme logistique Système U Ouest spécialisée dans les produits frais à Fontenay et qui peut contribuer à la structuration de la filière et au développement des circuits courts <p>Un marché local valorisable</p> <ul style="list-style-type: none"> → Des agglomérations importantes proches → Un contexte de croissance démographique à l'échelle du grand territoire dans lequel nous nous inscrivons → Un marché touristique important <p>Des initiatives sont déjà existantes autour des circuits alimentaires de proximité : des exploitations en vente directe, une étude des circuits alimentaires de proximité réalisée sur la CC du pays de Fontenay</p>	
OBJECTIFS	<p>OBJECTIFS STRATEGIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Dynamiser l'économie agricole et agro-alimentaire du territoire par une reconquête du marché local et plus globalement par une mise en adéquation de l'offre et de la demande locales. Assurer la pérennité des exploitations agricoles et notamment les exploitations d'élevage qui ont tendance à disparaître. → Elaborer un schéma de développement cohérent des circuits alimentaires de proximité à l'échelle du territoire en passant d'une logique d'actions ponctuelles à un véritable projet territorialisé associant élus, monde agricole, acteurs de la restauration collective mais aussi commerces, particuliers... → Permettre aux commerces, restaurants... de proposer ces produits issus des circuits courts et de répondre aux attentes des clients d'aujourd'hui et par voie de conséquence d'aider à leur développement et à leur maintien. <p><i>Cette action entre directement en écho avec la démarche « Agir pour le Sud Vendée »</i></p>	<p>OBJECTIFS OPERATIONNELS :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Favoriser un retour de la valeur ajoutée sur le territoire dans une logique de développement local durable : <ul style="list-style-type: none"> ○ incitation à la transformation locale de nos produits agricoles ○ développement de nouvelles productions à haute valeur ajoutée (ex. légumes) dans le cadre d'une diversification des débouchés commerciaux → Induire un changement des pratiques et des habitudes alimentaires : <ul style="list-style-type: none"> ○ faire consommer autrement à partir des produits locaux. Travailler particulièrement sur <u>la restauration collective</u> et sur sa dimension exemplaire ○ Contribuer à renforcer le lien social entre consommateurs et producteurs tout en assurant l'amélioration globale de la qualité de l'alimentation et ce dans le respect des équilibres budgétaires ○ Travailler sur la question globale de l'alimentation : gaspillage, origine / qualité / conditions de production des produits consommés <p>EFFETS ATTENDUS</p> <ul style="list-style-type: none"> → Moindre impact sur l'environnement par le soutien à la consommation locale → Consolidation des structures agricoles, soutenues par un marché local plus dynamique → Consolidation du tissu commercial et artisanal de proximité

EXEMPLES DE PROJETS :

- Etudes stratégiques ou de faisabilité
- Mise en place de nouvelles productions sur le territoire en lien avec des structures de valorisation locale
- Etude et analyse des demandes potentielles par rapport aux besoins des différents acteurs (restauration collective : scolaire, EHPAD, hôpitaux..., commerces)
- Appui au développement d'une économie de proximité, de transformation, de mise en relation offre / demande, ...
- Mise en place de marchés de producteurs locaux, occasionnels ou permanents
- Actions visant à contribuer à la pérennité des exploitations d'élevage et à favoriser la transmission et les nouvelles installations
- Actions de sensibilisation des consommateurs
- ...-

BENEFICIAIRES :

- Structures publiques, collectivités
- Acteurs économiques privés, agriculteurs, entreprises de transformation, ...
- Associations, structures d'utilités sociales,
- Acteurs économiques impliqués dans la mise en place et l'animation de cette filière « circuits courts alimentaires »
- ...

DEPENSES ELIGIBLES :**Dépenses immatérielles**

- réalisation d'études
- réalisation d'actions pédagogiques, d'information, de formations, de sensibilisation auprès des consommateurs : scolaires, grand public...
- ingénierie visant à sensibiliser et à mettre les acteurs en réseau, à monter des projets
- outils de communication divers, évènementiels, ...

Dépenses d'investissements matériels ...

- Investissements (transformation, stockage, distribution, ...) liés à des démarches innovantes et exemplaires en matière de développement des circuits courts
- Aménagements de lieux favorisant la mise en relation producteurs locaux / consommateurs, ...

CRITERES DE SELECTION / PLUS VALUE LEADER :

- Le caractère global des actions identifiées, intégrant la production locale et la valorisation des marchés locaux
- L'innovation dans les pratiques promues de consommation locale
- La qualité de l'engagement des acteurs et des citoyens

SUIVI**Réalisation**

- Nombre de projets relevant de cette démarche : actions de sensibilisation, évènements de mise en relation producteurs locaux / consommateurs, ...

Résultats

- Part des circuits courts dans la consommation locale (restauration collective)
- Valeur ajoutée issue de productions valorisées par les circuits courts
- Evaluation illustrative du gain énergétique lié à des actions emblématiques de développement des circuits courts

MODALITES DE FINANCEMENT

- Investissement :
 - Financement minimal par le Maitre d'ouvrage de :
 - 30% si MO publique
 - 20% si MO privée
 - Mobilisation de financement publics : communautés de communes, Département, Région, Etat, Europe, ...
- Fonctionnement / animation/dépenses immatérielles :
 - participation financière des acteurs impliqués, selon la nature des actions : partenaires publics, privés, paritaires, ...
 - autofinancement minimum de la MO : 20%
- **Volume budgétaire affecté à cette fiche action : 100.000€, soit 7% de l'enveloppe Leader**

Action 4 : La production d'énergies renouvelables et la promotion des économies d'énergie

Pilier dominant : **TRANSITION ENERGETIQUE**

Orientation de la stratégie Intégrée de développement : **Susciter et accompagner la transition énergétique du territoire** / **Valoriser le socle agro-naturel du territoire, riche et diversifié**

CONTEXTE	<p>Un potentiel local important en matière de biomasse</p> <ul style="list-style-type: none"> → L'importante activité agricole (élevage notamment) et agro alimentaire sur notre territoire suggère un réel potentiel pour mettre en place des unités de méthanisation. → Un potentiel aussi en matière de valorisation du bois dans une filière bois-énergie : multifonctionnalité de la haie, présence du marais poitevin et forêt de Mervent-Vouvant <p>Un potentiel avéré en matière d'énergie éolienne et solaire</p> <p>Le rôle du SyDEV, Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Vendée. Il travaille sur le développement des énergies propres et sur la mise en œuvre d'actions concrètes de maîtrise de la consommation d'énergie au bénéfice des communes et des particuliers.</p>
-----------------	---

OBJECTIFS	<p>OBJECTIFS STRATEGIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Développer une culture locale des économies d'énergie et de la transition énergétique → Accompagner les démarches opérationnelles visant les économies d'énergie, notamment dans le bâtiment → Développer et promouvoir les énergies renouvelables sur ce territoire pour : <ul style="list-style-type: none"> ○ contribuer à la transition énergétique ○ valoriser nos ressources locales et développer une économie durable en lien à cette valorisation, → Contribuer à une gestion durable et multi-fonctionnelle de nos espaces et notamment du bocage et des espaces boisés <ul style="list-style-type: none"> ○ maintien de la biodiversité ○ entretien du bocage et valorisation du territoire ○ gestion durable du bois énergie → Sensibiliser l'ensemble des acteurs, collectivités, entreprises, associations, citoyens aux enjeux énergétiques d'une manière générale et à ceux en particulier : <ul style="list-style-type: none"> ○ des économies d'énergie ○ du développement des énergies renouvelables <p><i>Cette action entre directement en écho avec la démarche « Agir pour le Sud Vendée »</i></p>	<p>OBJECTIFS OPERATIONNELS :</p> <p>La demande :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Promotion d'une culture locale de la transition énergétique, sensibilisation à la consommation énergétique, accompagnement des projets d'économie et de transition énergétique → Bilans, étude de besoins et de faisabilité, techniques et financières, <p>L'offre :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Développer des projets de méthanisation sur le territoire : valorisation des sources de gisements, accompagnement, structuration, ... → Valoriser nos gisements en matière de bois énergie, issus de l'entretien des milieux naturels (bois et forêts, bords de rivière, haies, ...) ou issus des activités commerciales, artisanales ou industrielles. Cet objectif doit notamment s'inscrire dans une démarche durable de gestion et d'exploitation de nos espaces (exemple : plan de gestion et d'aménagement durable des haies) → Conforter le développement de l'éolien (dans le cadre d'un important potentiel de la moitié Sud de notre territoire pour l'éolien « à 60m de hauteur ») et d'une réflexion fine et réaliste sur les potentiels du « petit éolien ») <p>Intermédiation</p> <ul style="list-style-type: none"> → Organisation de logiques de filières <p>EFFETS ATTENDUS</p> <ul style="list-style-type: none"> → Meilleure connaissance et maîtrise des consommations énergétiques locales → Economie des dépenses énergétiques → Augmentation de la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique du territoire
------------------	--	---

EXEMPLES DE PROJETS :

- Actions de sensibilisation à la question de la transition énergétique
- Implication dans des démarches « territoires à énergie positive »
- Accompagnement aux bilans énergétiques et aux stratégies visant des économies ou un recours aux énergies renouvelables (collectivités, entreprises, ...)
- Identification des sources de gisements et des conditions de leur valorisation : biomasse, petit éolien, ... études, travail de sensibilisation, coordination globale pour éviter les concurrences et une valorisation optimale
- Organiser des démarches contributives à la structuration de ces filières énergétiques : plans de gestion des haies et des bois par exemple
- ...

BENEFICIAIRES :

- Structures publiques, collectivités
- Acteurs économiques privés, agriculteurs, entreprises impliquées dans la production d'énergies renouvelables, ...
- Acteurs économiques, associatifs, structures d'utilités sociales, groupements d'employeurs
- ...
-

DEPENSES ELIGIBLES :**Dépenses immatérielles**

- réalisation d'études, de stratégies (plan climat territorial par exemple)
- réalisation d'actions pédagogiques, d'information, de formations, de sensibilisation
- ingénierie visant à sensibiliser et à mettre les acteurs en réseau, à monter des projets, notamment en matière de développement de filières locales d'énergie renouvelables
- outils de communication divers, évènementiels, ...

Dépenses d'investissements matériels ...

- Investissements liés à des démarches innovantes et exemplaires en matière de recours à des énergies renouvelables.
- Investissements liés au développement de projets de méthanisation
- Rénovation énergétique de bâtiments, ...

CRITERES DE SELECTION / PLUS VALUE LEADER :

- La qualité de l'information et de la sensibilisation à une évolution des pratiques
- Le caractère innovant et exploratoire des démarches engagées

SUIVI**Réalisation**

- Nombre de démarches d'études, de bilans et de projets en matière d'économie d'énergie et de transition énergétique (échelle d'une collectivité, d'une institution, d'une entreprise, ...)
- Nombre de projets liés à la production d'énergies renouvelables
- ...

Résultats

- Part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique du territoire
- Indicateurs de consommation d'énergie...

MODALITES DE FINANCEMENT

- Investissement :
 - Financement minimal par le Maitre d'ouvrage de :
 - 30% si MO publique
 - 20% si MO privée
 - Mobilisation de financement publics : communautés de communes, Département, Région, Etat, Europe, ...
- Fonctionnement / animation/dépenses immatérielles :
 - participation financière des acteurs impliqués, selon la nature des actions : partenaires publics, privés, paritaires, ...
 - autofinancement minimum de la MO : 20%

→ **Volume budgétaire affecté à cette fiche action : 100.000 €, soit 7% de l'enveloppe Leader**

Action 5 : L'économie liée aux seniors



Pilier dominant : **SOLIDARITES TERRITORIALES**

Orientation de la stratégie Intégrée de développement : **Combattre l'isolement et la précarisation, particulièrement des jeunes et des aînés / Structurer et animer une économie territoriale de filières**

CONTEXTE	<p>Le vieillissement, une tendance lourde à anticiper</p> <ul style="list-style-type: none"> → L'allongement de la durée de la vie constitue une évolution majeure des sociétés occidentales. → A l'échelle de la Vendée, le nombre des plus de 60 ans pourrait passer (prévisions INSEE) de 150.000 en 2007 (25% de la pop.) à plus de 300.000 en 2040 (36% de la pop.), → A court terme, un effet « Papy boomers » important : arrivée progressive à la retraite des générations nées après-guerre, avec des rapports au logement, aux loisirs, aux technologies numériques, qui seront très différents pour une génération qui a vu naître ces évolutions techniques <p>Vieillir à domicile, un choix de société</p> <ul style="list-style-type: none"> → Plus de 90% des personnes âgées de plus de 60 ans vivent à domicile et l'immense majorité d'entre elles souhaite vivre chez elles le plus longtemps possible → Les politiques publiques nationales et locales incitent très fortement au maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie plutôt qu'à l'hébergement dans des structures collectives. Au-delà des seules personnes âgées, l'autonomie au domicile apparait également un enjeu crucial pour les personnes handicapées <p>Des réponses institutionnelles et économiques qui s'organisent très progressivement</p> <ul style="list-style-type: none"> → Des politiques nationales anciennes et volontaristes du maintien à domicile orientées d'abord sur l'aide à la personne et le soin à domicile, puis depuis environ 5 ans, sur l'enjeu de l'adaptation du logement → La volonté récente de structurer une filière « Silver Economy » aux applications industrielles et artisanales nombreuses : habitat, communication, transport, sécurité, loisirs, santé... Des réflexions portant sur les finalités « croisées » : confort / sécurité / énergie / loisirs-communication 	
	OBJECTIFS	<p>OBJECTIFS STRATEGIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Répondre à une demande sociale de fait et valoriser cette réponse par la structuration d'une économie locale structurée → Développer une approche anticipative et globale sur la question du vieillissement dans sa globalité, → Développer des fonctions d'interface entre des besoins considérables (adaptation des logements, lutte contre l'isolement, ...) mais parfois mal exprimés, et une offre économique qui doit se structurer localement pour y répondre (artisanat du bâtiment, domotique, prestations de services, animation de liens social, ...)
<p>EFFETS ATTENDUS</p> <ul style="list-style-type: none"> → Meilleure anticipation des besoins liés au vieillissement, notamment en matière de logements et de services → Sensibilisation active des familles → Sensibilisation et accompagnement des professionnels → Développement de prestations adaptés 		

EXEMPLES DE PROJETS :

- Actions de veille quantitative et qualitative des besoins
- Opérations collectives de sensibilisation des résidents : travail sur les thèmes du confort, de la sécurité, de l'énergie, des loisirs ...
- Accompagnement de professionnels intervenant dans cette économie liée au vieillissement :
 - Actions de sensibilisation, de mise en réseau
 - Réflexion sur une « labellisation » locale visant à qualifier l'offre et à « sécuriser » les usagers sur le caractère approprié des prestations qui leur sont proposées
 - Développement d'une offre de formations appropriées aux spécificités de ce marché
 - Travail sur l'emploi et les métiers
 - Accompagnement des groupements interprofessionnels
- Création d'un lieu-ressources visant à fédérer les acteurs, avec des prestations pour les usagers et pour les professionnels
- , ...

BENEFICIAIRES :

- Structures publiques, collectivités
- Acteurs économiques privés, prestataires de services, artisans, , ...
- Acteurs économiques, associatifs, structures d'utilités sociales, groupements d'employeurs, prescripteurs et opérateurs de l'aide et du soin à domicile, ...
- ...

DEPENSES ELIGIBLES :**Dépenses immatérielles**

- réalisation d'études, de stratégies
- réalisation d'actions pédagogiques, d'information, de formations, de sensibilisation
- ingénierie visant à sensibiliser et à mettre les acteurs en réseau, à monter des projets, notamment en matière d'offre de services et de produits innovants liés à une offre adaptée de logements (neuf, rénovation)
- outils de communication divers, événementiels, ...

Dépenses d'investissements matériels ...

- Investissements liés à des démarches innovantes et exemplaires dans ces domaines
- Investissements liés à un centre de ressource et à son animation (en lien à la maison de l'économie ?), ...

CRITERES DE SELECTION / PLUS VALUE LEADER :

- La qualité de l'articulation entre la réponse à un besoin social tangible et la valorisation local d'un potentiel économique
- Le caractère innovant et exploratoire des démarches engagées
- L'anticipation et la qualité de l'implication des acteurs

SUIVI**Réalisation**

- Nombre de démarches d'études, de bilans et de projets en matière de repérage des besoins
- Nombre d'acteurs économiques, prestataires de services, artisans, ... impliqués dans cette démarche collective
- ...

Résultats

- Nombre de logements neufs ou rénovés appropriés au vieillissement,
- Quantification/qualification des prestations de services proposées,
- ...

MODALITES DE FINANCEMENT

- Investissement :
 - Financement minimal par le Maitre d'ouvrage de :
 - 30% si MO publique
 - 20% si MO privée
 - Mobilisation de financement publics : communautés de communes, Département, Région, Etat, Europe, ...
- Fonctionnement / animation/dépenses immatérielles :
 - participation financière des acteurs impliqués, selon la nature des actions : partenaires publics, privés, paritaires, ...
 - autofinancement minimum de la MO : 20%
- **Volume budgétaire affecté à cette fiche action : 90.000€, soit 7% de l'enveloppe Leader**

Action 6 : Un projet éco-touristique et patrimonial sud vendéen autour de l'itinérance et de l'insolite

Pilier dominant : **SOLIDARITES TERRITORIALES**

Orientation de la stratégie Intégrée de développement : **Structurer et animer une économie territoriale de filières / Valoriser le socle agro-naturel du territoire, riche et diversifié**

CONTEXTE	<p>Un positionnement touristique très valorisant, à proximité de destinations majeures et d'axes structurants d'itinérance :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Proximité immédiate d'un littoral atlantique extrêmement attractif → Proximité de deux des parcs à thèmes les plus attractifs de France : Futuroscope et Puy du Fou → Des itinéraires structurants, de niveau départemental, régional ou national : GR 364, GRP « Mélusine », Vendée Vélo (+ de 1000 kms d'itinéraires), projet de Vélo route 43 Ouistréham / La Rochelle, ... <p>Une offre patrimoniale locale diversifiée</p> <ul style="list-style-type: none"> → Frange nord du marais poitevin, massif Forestier de Mervent Vouvant, Fontenay le Comte, ville d'art et d'histoire, plusieurs « petites cités de caractère », bocage au nord du territoire, ... → Un territoire propice aux activités de pleine nature et à l'itinérance → Une structure fédératrice, Sud Vendée Tourisme : créée en 2000, dont le territoire de compétence s'étend sur 96 communes. En interface des collectivités territoriales, du Conseil Général et du Conseil Régional, son objectif est de mettre en œuvre des actions de développement et de promotion au profit de l'activité touristique dans le Sud Vendée, avec le concours des offices de tourisme. 	
OBJECTIFS	<p>OBJECTIFS STRATEGIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Valoriser à la fois un bon positionnement, avec des destinations touristiques emblématiques proches et une offre patrimoniale locale diversifiée et de grande qualité → Développer de manière volontariste un projet global et / ou multimodal d'itinérance sur notre territoire, ancré à des réseaux nationaux → Développer des offres insolites, en matière d'hébergements ou de produits touristiques → Promouvoir une marque « Sud Vendée » autour de la cohérence de notre projet 	<p>OBJECTIFS OPERATIONNELS :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Structurer ce projet autour de l'itinérance et y impliquer l'ensemble des acteurs locaux : sensibilisation, mise en réseau, accompagnement, démarches collectives de promotion et de commercialisation. → Développer les circuits et les prestations, notamment dans l'organisation de la multimodalité → Inciter au développement d'une offre insolite d'hébergements, ancrées à des parcours d'itinérance → ... <p>EFFETS ATTENDUS</p> <ul style="list-style-type: none"> → Développement de la fréquentation touristique sur notre territoire et consolidation / développement des activités économiques y faisant référence → Valorisation de nos patrimoines, naturels, bâtis, culturels

EXEMPLES DE PROJETS :

- Structuration de circuits itinérants par mode, afin de favoriser et de sécuriser les parcours : cyclotourisme, randonnée pédestre, équestre, offre nautique (par exemple, en cours d'étude, valorisation d'un projet multipartenarial d'aménagement des abords fluviaux et de développement d'une offre nautique, avec location de bateaux électriques, ...)
- Développement et mise en réseau d'infrastructures et de prestations en capacité d'orienter, d'accueillir, d'occuper, d'héberger les itinérants ;
- Promotion et commercialisation de produits complets d'itinérance autour d'un mode dominant, incluant par exemple l'hébergement et la restauration... et permettant l'accès ponctuel à d'autres modes.
- Animation ciblée des parcours et encadrement des publics

BENEFICIAIRES :

- Structures publiques, collectivités, offices de tourisme
- Acteurs économiques privés, prestataires touristiques
- Acteurs économiques, associatifs, structures d'utilités sociales, groupements d'employeurs
- ...

DEPENSES ELIGIBLES :

Dépenses immatérielles

- réalisation d'études, de stratégies
- réalisation d'actions pédagogiques, d'information, de formations, de sensibilisation
- ingénierie visant à sensibiliser et à mettre les acteurs en réseau, à monter des projets
- outils de communication divers, événementiels, ...

Dépenses d'investissements matériels ...

- Investissements liés à l'aménagement d'une offre d'itinérance
- Investissements liés au développement de projets d'hébergements ou de produits touristiques insolites, ...

CRITERES DE SELECTION / PLUS VALUE LEADER :

- Le caractère contributif à une singularisation de l'offre touristique du Sud Vendée
- L'innovation des produits et des formes de valorisation
- L'anticipation et la qualité de l'implication des acteurs touristiques

SUIVI

Réalisation

- Offre d'itinérance sur le territoire : en linéaire, en produits, ...
- Offre d'hébergements, avec une qualification sur le caractère diversifié et insolite de cette offre
- ...

Résultats

- Fréquentation touristiques
- Activités économiques générées
- ...

MODALITES DE FINANCEMENT

- Investissement :
 - Financement minimal par le Maitre d'ouvrage de :
 - 30% si MO publique
 - 20% si MO privée
 - Mobilisation de financement publics : communautés de communes, Département, Région, Etat, Europe, ...
- Fonctionnement / animation/dépenses immatérielles :
 - participation financière des acteurs impliqués, selon la nature des actions : partenaires publics, privés, paritaires, ...
 - autofinancement minimum de la MO : 20%
- **Volume budgétaire affecté à cette fiche action : 80.000€, soit 6% de l'enveloppe Leader**

Action 7 : Un projet d'animation globale de proximité (social, culturel, commercial, ...)

Pilier dominant : **SOLIDARITES TERRITORIALES**

Orientation de la stratégie Intégrée de développement : **Qualifier notre niveau de services structurant et de proximité pour asseoir l'attractivité et la cohésion de notre bassin de vie** **Combattre l'isolement et la précarisation, particulièrement des jeunes et des aînés**

CONTEXTE	<p>Un territoire rural peu dense</p> <ul style="list-style-type: none"> → Une large part de notre territoire s'inscrit clairement dans une configuration rurale, avec une relative faible densité → Sur les 63 communes notre territoire, 44 ont moins de 1.000 habitants, dont 15 moins de 500) <p>Une offre diffuse et inégale</p> <ul style="list-style-type: none"> → Outre les pôles de Fontenay-le-Comte (14.000 habitants) et de la Châtaigneraie (2.700 habitants), l'offre de proximité est hétérogène. Elle semble naturellement plus fragile en périphérie immédiate de Fontenay voire au sud du territoire, plus soumis à des influences extérieures (Marans, périphérie niortaise). → On notera que près de la moitié des communes du territoire ne dispose d'aucun commerce alimentaire 	
----------	---	--

OBJECTIFS	<p>OBJECTIFS STRATEGIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Construire un « territoire de proximité vivant et attractif » et une « ruralité dynamique » → Susciter et accompagner des projets de proximité favorisant le maintien / développement d'une offre de services et l'implication des habitants et acteurs locaux → Valoriser la singularité de ces territoires de proximité et promouvoir leur attractivité respective → Valoriser les usages numériques 	<p>OBJECTIFS OPERATIONNELS :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Susciter et accompagner les démarches locales visant à impliquer les habitants et acteurs, dans une démarche pro-active d'attractivité et de maintien / développement des services → Conforter un maillage commercial de proximité et viser en particulier la pérennisation des « derniers commerces », → Susciter et accompagner les démarches permettant de maintenir / développer une offre innovante de services publics de proximité, notamment par un usage innovant des outils numériques → Soutenir les projets éducatifs, culturels ou sportifs permettant le développement de prestations de qualité sur l'ensemble du territoire → Favoriser la diffusion sur l'ensemble du territoire des prestations sociales, culturelles, sportives, éducatives, ... portées par des institutions / structures de centralité → « Essaimer » les bonnes expériences, informer, sensibiliser → ...
		<p>EFFETS ATTENDUS</p> <ul style="list-style-type: none"> → Une attractivité et une qualité de vie maintenue et développées sur l'ensemble du territoire → La valorisation des singularités locale

EXEMPLES DE PROJETS :

- Aides au maintien ou la réouverture du dernier commerce en milieu rural
- Actions éducatives, sportives ou culturelles de proximité, d'initiative locale ou s'inscrivant dans un schéma structuré de diffusion
- Actions visant à maintenir / développer des prestations de services publics de proximité
- Démarches d'implication des habitants et acteurs locaux
- ...

*Notons l'existence du Contrat engagé au titre de la **politique de la ville 2015-2020** sur un quartier de Fontenay-le-Comte (secteur Moulins et secteur Centre-Loges-Pommeraiie-Sablère / 1.600 habitants), sur lequel pourraient s'engager des actions d'animation de proximité (cohésion sociale, éducation, accès au sport et à la culture, cadre de vie, ...)*

BENEFICIAIRES :

- Structures publiques, collectivités
- Acteurs économiques privés, commerçants, prestataires de services, opérateurs de services publics, ...
- Acteurs associatifs, structures d'utilités sociales, ...
- ...
-

DEPENSES ELIGIBLES :**Dépenses immatérielles**

- réalisation d'études, de stratégies (plan climat territorial par exemple)
- réalisation d'actions pédagogiques, d'information, de formations, de sensibilisation
- ingénierie visant à sensibiliser et à mettre les acteurs en réseau, à monter des projets locaux d'animation et de développement des services
- outils de communication divers, évènementiels, ...

Dépenses d'investissements matériels ...

- Investissements liés à des démarches innovantes et exemplaires en matière de services de proximité (y compris services publics)
- Investissements liés au maintien du dernier commerce, ...

CRITERES DE SELECTION / PLUS VALUE LEADER :

- La qualité de l'implication des acteurs locaux et de l'engagement citoyen dans cette démarche
- L'innovation et le caractère expérimental des initiatives
- La valorisation des usages numériques

SUIVI**Réalisation**

- Nombre de démarches, de projets en matière de maintien / développement de services de proximité (par cibler par thèmes investis en priorité)
- ...

Résultats

- Quantification / qualification des services proposés
- Nombre d'utilisateurs et de personnes impliqués
- ...

MODALITES DE FINANCEMENT

- Investissement :
 - Financement minimal par le Maître d'ouvrage de :
 - 30% si MO publique
 - 20% si MO privée
 - Mobilisation de financement publics : communautés de communes, Département, Région, Etat, Europe, ...
- Fonctionnement / animation/dépenses immatérielles :
 - participation financière des acteurs impliqués, selon la nature des actions : partenaires publics, privés, paritaires, ...
 - autofinancement minimum de la MO : 20%
- **Volume budgétaire affecté à cette fiche action : 80.000€, soit 6% de l'enveloppe Leader**

Action 8 : Un projet de santé

Pilier dominant : **SOLIDARITES TERRITORIALES /**

Orientation de la stratégie Intégrée de développement : **Qualifier notre niveau de services structurant et de proximité pour asseoir l'attractivité et la cohésion de notre bassin de vie Combattre l'isolement et la précarisation, particulièrement des jeunes et des ainés**

CONTEXTE	<p>Des tendances préoccupantes, dans un contexte d'augmentation des besoins : croissance démographique, vieillissement, ...</p> <ul style="list-style-type: none"> → Une offre fragile, assez concentrée sur Fontenay et dont l'évolution est préoccupante avec des risques de fragilisation de certaines spécialités médicales et chirurgicales. → Une fragilisation particulière de l'offre en zone rurale, au Nord du territoire ou en espace intersticiel entre les logiques d'agglomération de Fontenay et de Niort → Un déficit dans plusieurs spécialités en exercice libéral : pédiatrie, gynécologie, ophtalmologie, ... <p>Une volonté de structuration :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Une organisation autour du « pôle Santé Sud Vendée » → Une organisation en pôle multisite dans la CC du Pays de la Châtaigneraie → Des initiatives engagées : contrats locaux de Santé, entente entre 3 Communautés de Communes (CC du Pays de Fontenay, CC du pays de l'Hermenault, CC Vendée Sèvre Autise), ... → 	<div style="text-align: center;"> <h2>Médecine générale – Densité 2013 et évolution 2007/2013</h2> <p><small>Source : Ordre National des Médecins</small></p> </div> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Bassin de vie</th> <th>Densité /10.000 hab</th> <th>Evol 2007-2013</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 - Fontenay le Comte</td> <td>8.0</td> <td>-8%</td> </tr> <tr> <td>2 - La Châtaigneraie</td> <td>3.2</td> <td>-20%</td> </tr> <tr> <td>3 - Chantonnay</td> <td>9.1</td> <td>-10%</td> </tr> <tr> <td>4 - Benet</td> <td>5.5</td> <td>-25%</td> </tr> <tr> <td>5 - Marans</td> <td>9.3</td> <td>0%</td> </tr> <tr> <td>6 - Luçon</td> <td>3.2</td> <td>-22%</td> </tr> <tr> <td>7 - St Hermine</td> <td>7.6</td> <td>0%</td> </tr> <tr> <td>8 - La Roche / Yon</td> <td>11.1</td> <td>-6%</td> </tr> <tr> <td>9 - La Rochelle</td> <td>13.2</td> <td>-4%</td> </tr> <tr> <td>10 - Niort</td> <td>10.6</td> <td>-5%</td> </tr> </tbody> </table>	Bassin de vie	Densité /10.000 hab	Evol 2007-2013	1 - Fontenay le Comte	8.0	-8%	2 - La Châtaigneraie	3.2	-20%	3 - Chantonnay	9.1	-10%	4 - Benet	5.5	-25%	5 - Marans	9.3	0%	6 - Luçon	3.2	-22%	7 - St Hermine	7.6	0%	8 - La Roche / Yon	11.1	-6%	9 - La Rochelle	13.2	-4%	10 - Niort	10.6	-5%
	Bassin de vie	Densité /10.000 hab	Evol 2007-2013																																
1 - Fontenay le Comte	8.0	-8%																																	
2 - La Châtaigneraie	3.2	-20%																																	
3 - Chantonnay	9.1	-10%																																	
4 - Benet	5.5	-25%																																	
5 - Marans	9.3	0%																																	
6 - Luçon	3.2	-22%																																	
7 - St Hermine	7.6	0%																																	
8 - La Roche / Yon	11.1	-6%																																	
9 - La Rochelle	13.2	-4%																																	
10 - Niort	10.6	-5%																																	
OBJECTIFS	<p>OBJECTIFS STRATEGIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Animer un projet de santé global à l'échelle du territoire, dans une logique de réseau → Offre de soins : préserver la cohérence et la pérennité du « pôle santé sud Vendée », structurer un maillage territorial cohérent pour répondre au double enjeu de l'efficacité / qualité des prestations et de la proximité → Développer une approche de la santé au-delà du soin, en traitant des questions de prévention, d'alimentation, d'éducation à la santé ... → ... 	<p>OBJECTIFS OPERATIONNELS :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Proposer un cadre attractif et des infrastructures d'accueil pour les professionnels de santé, y compris durant leur période de formation → Animer le projet de santé, en impliquant l'ensemble des acteurs → Susciter des initiatives pour promouvoir l'éducation à la santé → ... <p>EFFETS ATTENDUS</p> <ul style="list-style-type: none"> → La consolidation et le développement de l'offre locale de soins, notamment en secteur rural → Une implication citoyenne plus avisée et responsable sur les questions de santé → ... 																																	

EXEMPLES DE PROJETS :

- Création / maillage / animation de maisons médicales pluridisciplinaires
- Création / animation d'une maison médicale universitaire de garde
- Actions visant à inciter l'accueil d'étudiant médecins
- Actions d'information, de sensibilisation aux questions de santé : prévention, conduites addictives, prévention de la solitude
- Initiatives culturelles ou sportives visant un approche de la santé
- Travail spécifique sur l'alimentation, ...
- ...
- *Notons l'existence du Contrat engagé au titre de la politique de la ville 2015-2020 sur un quartier de Fontenay-le-Comte sur lequel pourraient s'engager des actions d'animation de proximité liées à la santé*

DEPENSES ELIGIBLES :

Dépenses immatérielles

- réalisation d'études, de stratégies
- réalisation d'actions pédagogiques, d'information, de formations, de sensibilisation
- ingénierie visant à sensibiliser et à mettre les acteurs en réseau, à monter des projets
- outils de communication divers, évènementiels, ...

Dépenses d'investissements matériels ...

- Investissements liés à des démarches innovantes et exemplaires en matière d'infrastructures favorisant l'accueil de professionnels de santé leurs pratiques professionnels (dans le domaine numérique notamment)
- Investissements liés au d'actions visant la promotion de la santé, ...

CRITERES DE SELECTION / PLUS VALUE LEADER :

- Le caractère global de l'approche : prise en charge globale des patients, prise en compte des questions de mobilité, de responsabilisation aux enjeux de santé, au-delà du seul soin, ...
- La qualité de l'implication des acteurs, et en particulier des professionnels de santé
- L'innovation et le caractère expérimental des initiatives

SUIVI

Réalisation

- Infrastructures de soins
- Acteurs locaux / habitants impliqués dans des actions de prévention et d'éducation à la santé
- ...

Résultats

- Evolution de l'offre de soin locale
- Appréciation de l'évolution des problémenens spécifiques de santé sur le territoire
- ...

BENEFICIAIRES :

- Structures publiques, collectivités
- Acteurs économiques privés, professionnels de santé,
- Acteurs économiques, associatifs, structures d'utilités sociales, groupements d'employeurs
- ...

MODALITES DE FINANCEMENT

→ Investissement :

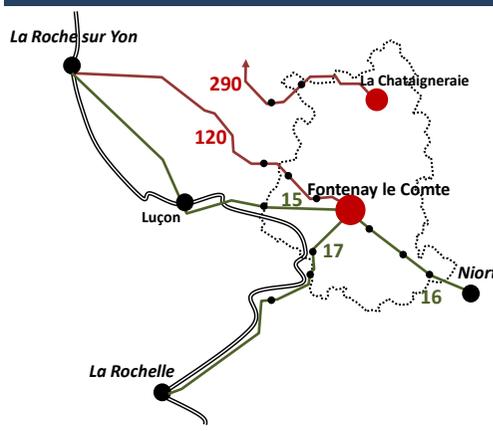
- Financement minimal par le Maitre d'ouvrage de :
 - 30% si MO publique
 - 20% si MO privée
- Mobilisation de financement publics : communautés de communes, Département, Région, Etat, Europe, ...
- Fonctionnement / animation/dépenses immatérielles :
 - participation financière des acteurs impliqués, selon la nature des actions : partenaires publics, privés, paritaires, ...
 - autofinancement minimum de la MO : 20%

→ **Volume budgétaire affecté à cette fiche action : 50.000€, soit 4% de l'enveloppe Leader**

Action 9 : Un projet de mobilité

Pilier dominant : **SOLIDARITES TERRITORIALES / TRANSITION ENERGETIQUE**

Orientation de la stratégie Intégrée de développement : **Qualifier notre niveau de services structurant et de proximité pour asseoir l'attractivité et la cohésion de notre bassin de vie Combattre l'isolement et la précarisation, particulièrement des jeunes et des aînés / Susciter et accompagner la transition énergétique du territoire**

CONTEXTE	<p>Une offre très réduite en matière de transports en commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Aucune desserte ferroviaire (rabattement vers Luçon pour La Rochelle-Nantes) → Une offre régionale et départementale le plus souvent au départ de Fontenay, vers Luçon, Niort, La Rochelle et La Roche-sur-Yon. La ville s'est récemment doté d'un pôle d'échanges multi-usages facilitant les correspondances entre les transports urbains, départementaux et régionaux. Une ligne départementale qui dessert La Chataigneraie, mais pas de ligne Nord-Sud Fontenay/La Chataigneraie → La prédominance des déplacements automobile est majeure, particulièrement en matière de déplacements domicile-travail <p>Des besoins de déplacements de proximité importants, en lien à la structuration du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> → Notre territoire est largement rural. Les emplois et les services sont majoritairement concentrés à Fontenay-le-Comte et La Chataigneraie. Les déplacements vers ces pôles sont donc nombreux et relèvent de la vie quotidienne pour nombre d'habitants du territoire. → Les agglomérations proches (Niort, La Rochelle, La Roche-sur-Yon) s'avèrent aussi attractives en termes d'activités et de services et suscitent des déplacements <p>L'exigence d'approches très diversifiées en matière de mobilité</p>	<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div data-bbox="1142 351 1635 414" style="background-color: #1a3d4d; color: white; padding: 5px;"> Offre départementale (Cap Vendée) et régionale (TER) de Transports en Commun </div> <div data-bbox="1657 351 2083 414" style="background-color: #1a3d4d; color: white; padding: 5px;"> Enquête 2013 du CDTVSV sur les déplacements domicile-travail </div> </div>  <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div data-bbox="1657 414 1881 670"> <p>Localisation des structures ayant répondu au questionnaire</p>  </div> <div data-bbox="1881 414 2083 670"> <p>35 structures répondantes (collectivités, entreprises, structures médicosociales ou éducatives), représentant 1.700 emplois</p> </div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-between; margin-top: 10px;"> <div data-bbox="1657 686 1881 861" style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Les modes de déplacements :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ 91% en voiture individuelle ✓ 4% à pieds ✓ 3% en covoiturage ✓ 2% vélo ✓ 0% en transports en commun </div> <div data-bbox="1881 686 2083 861" style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Les enjeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Difficultés d'accès pour les salariés : oui pour 11% , mais pour 36% des entreprises ✓ Difficultés d'accès pour les visiteurs/usagers : oui pour 15% , mais pour 57% des activités médico-sociales et éducatives </div> </div>
	OBJECTIFS	<p>OBJECTIFS STRATEGIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Développer et diversifier l'offre de mobilité sur notre territoire → Animer un projet solidaire et de responsabilisation autour de cette thématique → Même si l'usage de la voiture est important et le restera eu égard à la configuration de notre territoire, promouvoir d'autres manières de se déplacer, en transports en commun, en vélo, à pieds : autant de modifications de pratiques qui contribueront, certes modestement, à relever le défi climatique. → Apporter des solutions locales et adaptées aux populations non motorisées et donc dépendantes d'une offre alternative : jeunes, adultes socialement fragilisés, personnes âgées...

→ ...

- Développement des solutions de mobilité pour les populations non motorisés
- Développement des formes de déplacements alternatives à la voiture

EXEMPLES DE PROJETS :

- Démarches d'animation locale pour organiser, structurer et accompagner des dispositifs de mobilité solidaires,
- Aménagement d'infrastructures pour favoriser le covoiturage, la pratique du vélo, les déplacements à pieds, l'inter modalité
- Mise à disposition temporaire de véhicules (électriques si possible pour les véhicules motorisés,
- Création d'un garage solidaire
- Promotion des réseaux de partages
- ...

Notons l'existence du Contrat engagé au titre de la politique de la ville 2015-2020 sur un quartier de Fontenay-le-Comte sur lequel pourraient s'engager des actions d'animation de proximité liées à la mobilité

BENEFICIAIRES :

- Structures publiques, collectivités
- Acteurs économiques, associatifs, structures d'utilités sociales, groupements d'employeurs
- ...

DEPENSES ELIGIBLES :

Dépenses immatérielles

- réalisation d'études, de stratégies
- réalisation d'actions pédagogiques, d'information, de formations, de sensibilisation
- ingénierie visant à sensibiliser et à mettre les acteurs en réseau, à monter des projets locaux de mobilité
- outils de communication divers, évènementiels, ...

Dépenses d'investissements matériels ...

- Investissements liés à des aménagements favorisant le transports solidaire, le covoiturage, ..
- Investissements liés à des aménagements favorisant la sécurisation et la qualité des déplacements à pieds ou à vélo...

CRITERES DE SELECTION / PLUS VALUE LEADER :

- La qualité de l'implication des acteurs, la mobilisation des réseaux solidaires
- L'innovation et le caractère expérimental des initiatives

Possibilité de sollicitation de l'enveloppe complémentaire FEDER : Investissements (études et travaux) en sites propres pour le développement des modes de déplacements doux (pistes cyclables en site propre, voie mixte piétons vélos, haltes vélos, garage à vélos) . Nécessité que ces projets s'inscrivent dans le cadre du schéma régional vélo routes et voie vertes (SR3V) ou dans un Plan de Déplacement Urbains

SUIVI

Réalisation

- Nombre et fonctionnement des réseaux solidaires de mobilité
- Infrastructures favorisant le covoiturage, la pratique du vélo, les déplacements à pieds, de l'inter modalité
- Infrastructures favorisant la mise en partage de véhicules ...

Résultats

- Nombre de déplacements solidaires, nombre de personnes concernées
- Evolution de la part des déplacements alternatifs ...

MODALITES DE FINANCEMENT

- Investissement :
 - Financement minimal par le Maitre d'ouvrage de :
 - 30% si MO publique
 - 20% si MO privée
 - Mobilisation de financement publics : communautés de communes, Département, Région, Etat, Europe, ...
- Fonctionnement / animation/dépenses immatérielles :
 - participation financière des acteurs impliqués, selon la nature des actions : partenaires publics, privés, paritaires, ...
 - autofinancement minimum de la MO : 20%

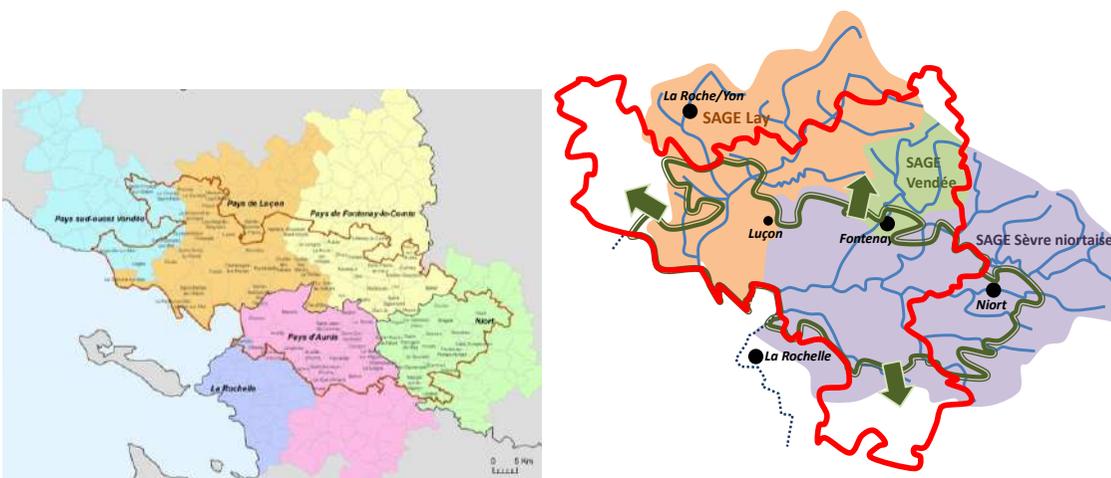
Note importante : cette fiche-action intègre la possibilité de solliciter l'enveloppe complémentaire FEDER

→ **Volume budgétaire affecté à cette fiche action : 80.000€, soit 6% de l'enveloppe Leader**

Action 10 : Un projet coopération : « Autour du Marais Poitevin, la cohérence des politiques de gestion et de valorisation touristique »

Pilier dominant : **TRANSITION ENERGETIQUE / ENVIRONNEMENT**

Orientations de la stratégie Intégrée de développement : **Structurer et animer une économie territoriale de filières / Valoriser le socle agro-naturel du territoire, riche et diversifié**

CONTEXTE	<p>La spécificité du marais poitevin ...</p> <ul style="list-style-type: none"> → De notoriété Internationale, le Marais poitevin constitue un territoire remarquable mais fragile → La zone humide est un espace singulier, emblématique, porteurs de forts enjeux en termes de gestion agro-écologique et de valorisation éco-touristique. <p>... et du territoire qui lui est attaché</p> <ul style="list-style-type: none"> → Le marais poitevin fonctionne en interaction avec un bassin versant de 600 000 ha, caractérisé par une diversité d'espaces, de la bande littorale au bas bocage vendéen, → L'organisation et la gestion (y compris agricole et éco-touristique) de cet espace rural et péri-urbain sont étroitement liées avec le Marais poitevin <p>Les liens géographiques, hydrauliques, culturels,... constituent donc le point de départ de ce projet de coopération <u>auquel s'associent le Pays Sud Vendée, le Pays Ouest Vendée, le Pays de Luçon, et le Pays d'Aunis</u></p>	
OBJECTIFS	<p>OBJECTIFS STRATEGIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Promouvoir la cohérence des politiques de gestion agro-écologique et de valorisation touristique : <ul style="list-style-type: none"> ○ dans une logique de promotion / diffusion de l'entité « marais Poitevin » ○ en intégrant les logiques de bassins versants (Sèvre Niortaise, Lay) → Assurer des « interfaces » stratégiques et opérationnelles entre le marais poitevin et les espaces emblématiques périphériques : littoral, bocage, ... → Articuler les images « marais poitevin » et « Sud vendée » → Contribuer à une gouvernance coordonnée 	<p>OBJECTIFS OPERATIONNELS :</p> <ul style="list-style-type: none"> → La promotion/diffusion de l'image touristique du marais poitevin : organiser l'articulation des politiques et des outils de promotion touristique engagés à l'échelle du marais poitevin et ceux engagés dans les territoires ruraux intégrant une partie de ce PNR (avec donc une implication du PNR, de Sud Vendée Tourisme, ...) → La promotion/diffusion d'outils innovants de gestion agro-écologique des espaces ruraux : coordonner et/ou mutualiser des démarches et outils visant la gestion <p>EFFETS ATTENDUS</p> <ul style="list-style-type: none"> → Meilleure diffusion des flux touristiques entre le marais poitevin et les territoires périphérique → Valorisation globale du Sud Vendée → Une plus grande cohérence de gestion de cet espace

EXEMPLES DE PROJETS :

- Programmes de formations
- Projets sur la biodiversité fonctionnelle et sur l'agro-écologie (auxiliaires de culture)
- Organisation commune en matière de lutte contre les rongeurs déprédateurs
- Stratégie de développement éco-touristique partagée (marque, signalétique, marketing)
- ...

DEPENSES ELIGIBLES :**Dépenses immatérielles**

- réalisation d'études, de stratégies
- réalisation d'actions pédagogiques, d'information, de formations, de sensibilisation
- ingénierie liée directement à une opération ponctuelle (coordination, élaboration, conception du projet, animation)
- outils de communication divers, évènementiels ...

Dépenses d'investissements matériels ...

- Equipements de signalétique
- Travaux d'aménagement contributifs à une gestion agro-écologique des espaces ruraux ...

CRITERES DE SELECTION / PLUS VALUE LEADER :

- La qualité de l'implication des acteurs
- L'innovation et le caractère expérimental des initiatives

SUIVI**Réalisation**

- Nombre de démarches d'études, de bilans et de projets associant l'ensemble des territoires impliqués dans cette action de coopération
- ...

Résultats

- Fréquentation touristique globale
- Indicateurs liés à la biodiversité (en fonction des thèmes de travail spécifiquement retenus)
- ...

BENEFICIAIRES :

- Structures publiques, collectivités, Commune, EPCI, association, syndicat mixte, ...
- Acteurs économiques privés, agriculteurs, prestataires touristiques, ...
- Acteurs économiques, associatifs, structures d'utilités sociales, groupements d'employeurs
- ...

MODALITES DE FINANCEMENT

- Investissement :
 - Financement minimal par le Maitre d'ouvrage de :
 - 30% si MO publique
 - 20% si MO privée
 - Mobilisation de financement publics : communautés de communes, Département, Région, Etat, Europe, ...
- Fonctionnement / animation/dépenses immatérielles :
 - participation financière des acteurs impliqués, selon la nature des actions : partenaires publics, privés, paritaires, ...
 - autofinancement minimum de la MO : 20%
- **Volume budgétaire affecté à cette fiche action : 40.000€, soit 3% de l'enveloppe Leader**

Action 11 : Un projet coopération : « Bocage et Gâtine Vendée et Deux-Sèvres : valorisation des richesses identitaires »

Pilier dominant : **TRANSITION ENERGETIQUE / ENVIRONNEMENT**

Orientation de la stratégie Intégrée de développement : **Structurer et animer une économie territoriale de filières / Valoriser le socle agro-naturel du territoire, riche et diversifié**

CONTEXTE	<p>Le bocage, une entité géographique qui caractérise le nord de notre territoire et le « raccroche » au nord vendéen et au nord Deux-Sèvres (bocage bressurais)</p> <ul style="list-style-type: none"> → Une importante densité de haies, des paysages vallonnés, → Des activités emblématiques d'élevage <p>Une identité partagée</p> <p>Un partenariat qui reste à préciser</p> <ul style="list-style-type: none"> → Qui pourrait impliquer (rapprochements non encore engagés) <ul style="list-style-type: none"> ○ Le Pays de la gâtine ○ Le Pays du bocage bressurais ○ Le Pays du bocage vendéen → Fiche action encore indiciative à ce jour 	
OBJECTIFS	<p>OBJECTIFS STRATEGIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Promouvoir la cohérence des politiques de gestion agro-écologique et de valorisation touristique de cet espace de bocage → Examiner les facteurs identitaires et culturels communs qui pourraient être valorisés 	<p>OBJECTIFS OPERATIONNELS :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Approche exploratoire de ces facteurs identitaires et culturels communs qui pourraient être valorisés → La promotion / diffusion d'outils innovants de gestion agro-écologique de ces espaces, notamment en lien à la protection, valorisation des haies → Interventions communes en matière de valorisation touristique → Interventions communes en matière de valorisation des activités d'élevage <p>EFFETS ATTENDUS</p> <ul style="list-style-type: none"> → Développement d'activités économiques (dont touristiques) propres au bocage → Outils innovants de gestion agro-écologique

EXEMPLES DE PROJETS :

- Etudes partagées : paysages, évolution des haies, pratique agro-écologiques, ...
- Actions de gestion des espaces
- Actions de valorisation touristique
- Actions de coordination visant à soutenir la filière élevage
- Actions de promotion culturelle
- ...
-

DEPENSES ELIGIBLES :**Dépenses immatérielles**

- réalisation d'études, d'expertises
- réalisation d'actions pédagogiques, d'information, de formations, de sensibilisation
- ingénierie visant à sensibiliser et à mettre les acteurs en réseau, à monter des projets
- outils de communication divers, évènementiels...

Dépenses d'investissements matériels ...

- Investissements liés à des interventions de gestion agro-écologiques
- Investissements liés à des actions de promotion touristique...

CRITERES DE SELECTION / PLUS VALUE LEADER :

- La qualité de l'implication des acteurs
- L'innovation et le caractère expérimental des initiatives

SUIVI**Réalisation**

- Nombre de démarches communes engagées dans le cadre de cette coopération
- ...

Résultats

- Quantification des actions de gestion (en ml de haies préservées ou replantées par exemple)
- Quantification des actions de développements agricoles ou touristiques
- ...

BENEFICIAIRES :

- Structures publiques, collectivités
- Acteurs économiques privés, agriculteurs, prestataires touristiques, ...
- Acteurs économiques, associatifs, structures d'utilités sociales, groupements d'employeurs
- ...
-

MODALITES DE FINANCEMENT

- Investissement :
 - Financement minimal par le Maitre d'ouvrage de :
 - 30% si MO publique
 - 20% si MO privée
 - Mobilisation de financement publics : communautés de communes, Département, Région, Etat, Europe, ...
- Fonctionnement / animation/dépenses immatérielles :
 - participation financière des acteurs impliqués, selon la nature des actions : partenaires publics, privés, paritaires, ...
 - autofinancement minimum de la MO : 20%
- **Volume budgétaire affecté à cette fiche action : 20.000€, soit 1% de l'enveloppe Leader**

Action 12 : Un projet d'animation LEADER

CONTEXTE	<p>Une indispensable démarche d'animation du dispositif, porté par le SMCRSV</p> <p>Un processus d'animation à l'échelle du territoire à coordonner avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> → L'élaboration du SCOT → L'animation du CDTSV → Les réflexions sur l'application de la réforme territoriale : recomposition des périmètres, des compétences et des modalités de gouvernance des communautés de communes → Les démarches régionales engagées localement : NCR, Agir en Sud Vendée, 	
	OBJECTIFS	<p>OBJECTIFS STRATEGIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Animer et administrer le dispositif LEADER
MISE EN OEUVRE		<p>EXEMPLES DE PROJETS :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Ingénierie d'animation : entre 1 et 1.5 ETP, sur les 5 années du dispositif → Actions de communication et de promotion de la démarche → Etudes, animations sur des thématiques incluses dans le programme et relevant de la stratégie intégrée de développement
	<p>BENEFICIAIRES :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Structure porteuse du dispositif, le SMCRSV 	<p>SUIVI</p> <p>Réalisation : Modalités de fonctionnement du GAL, Appréciation des effets induits par la dynamique LEADER, Modalités de fonctionnement du GAL</p> <p>Résultats : Nombre de projets et appréciation de leur qualité et de leurs impacts</p> <p>MODALITES DE FINANCEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> → 100% de cette action prise sur l'enveloppe LEADER → Volume budgétaire affecté à cette fiche action : 280.000€, soit 21% de l'enveloppe Leader

Synthèse de la matrice financière

Matrice provisoire, en attente d'informations concernant les modalités de mise en œuvre financière du dispositif « Agir pour ... » (bonification).

Fiches actions		Solidarités	Transition énergétique Environnement	Enveloppe indicative d'intervention LEADER		Mobilisation de l'enveloppe FEDER spécifiquement dédié aux déplacements doux
				€	%	
1	La structuration d'un réseau local d'acteurs par la création et l'animation d'une maison de l'économie	X		300 000 €	22%	
2	La valorisation de pôles d'innovation emblématiques : transformation agro-alimentaire, automobile, aéronautique / mécanique de précision	X		125 000 €	9%	
3	La promotion des circuits courts alimentaires		X	100 000 €	7%	
4	La production d'énergies renouvelables et la promotion des économies d'énergie		X	100 000 €	7%	
5	L'économie liée aux seniors	X		90 000 €	7%	
6	Un projet éco-touristique et patrimonial sud vendéen autour de l'itinérance et de l'insolite	X	(X)	80 000 €	6%	
7	Un projet d'animation globale de proximité (social, culturel, commercial, ...)	X		80 000 €	6%	
8	Un projet de santé	X		50 000 €	4%	
9	Un projet de mobilité	X	(X)	80 000 €	6%	200 000 €
10	Un projet coopération : Autour du Marais Poitevin, la cohérence des politiques de gestion et de valorisation touristique		X	40 000 €	3%	
11	Un projet coopération : Bocage et Gâtine Vendée et Deux-Sèvres : valorisation des richesses identitaires		X	20 000 €	1%	
12	Un projet d'animation LEADER			280 000 €	21%	
TOTAL				1 345 000 €	100%	200 000 €

LA GOUVERNANCE

Description du processus de participation des acteurs locaux à l'élaboration de la stratégie

▶ UNE DEMARCHE CONCENTREE SUR QUELQUES SEMAINES, ... MAIS INTENSE ET PARTICIPATIVE

L'engagement formel de cette démarche de candidature a été décidé définitivement au début du mois d'octobre 2014.

Les principes suivants ont été proposés par le SMCRSV :

- La **constitution très prompte du GAL**, dans une configuration certes provisoire (car susceptible d'évoluer en fonction des axes stratégiques qui seraient définis) mais se rapprochant au mieux d'une composition équilibrée et opérationnelle, avec des acteurs locaux prêts à s'engager dans la durée.
- La détermination **d'un dispositif d'animation** dense et efficient sur 8 semaines de travail :
 - Mobilisation active du SMCRSV et des 4 communautés de communes constituant le périmètre
 - Recrutement d'un bureau d'études pour accompagner l'animation et la formalisation de la candidature
 - Le calage **de 4 réunions du GAL**, pour débattre en contenu des éléments clés de notre candidature : diagnostic, stratégie intégrée de développement, plan d'actions, gouvernance
 - La mise en place **d'outils complémentaires de mobilisation** des acteurs entre ces réunions (contacts directs, envoi progressif par mail des éléments du dossier, questionnaire en ligne)
- La valorisation **des acquis issus des démarches participatives engagées récemment** sur le territoire : « Agir en SV », travaux du CDTSV, ...

▶ LES QUATRE REUNIONS DU GAL

Elles ont été **les temps forts du processus participatif** de cette démarche, avec des débats nourris et une construction partagée du dossier de candidature :

GAL 1 <i>24 Octobre (10h-12h30)</i>	GAL 2 <i>7 novembre (10h-13h)</i>	GAL 3 <i>18 Novembre (10h-13h)</i>	GAL 4 <i>24 Novembre (14h-17h)</i>
<ul style="list-style-type: none">➤ Installation du GAL➤ Organisation démarche➤ Débat et validation de la structure et premiers éléments du diagnostic➤ Débat sur la trame générale de la Stratégie	<ul style="list-style-type: none">➤ Ajustement du GAL ?➤ Ajustement/Validation du diagnostic formalisé➤ Débat et validation de la structure et des objectifs de la stratégie➤ Débat sur l'armature des fiches-actions	<ul style="list-style-type: none">➤ Ajustement/Validation de la stratégie formalisée➤ Travail collectif sur la formalisation des fiches actions➤ Travail sur la gouvernance	<ul style="list-style-type: none">➤ Finalisation et validation du dossier de candidature

Nous tenons à souligner, en dépit d'un calendrier contraint (dates « imposées »), l'implication active et constante des participants, ainsi que la grande qualité des débats (**En annexe : les feuilles d'émargement et les comptes-rendus de ces quatre réunions**)

▶ DES OUTILS COMPLEMENTAIRES DE MOBILISATION

- Plusieurs acteurs locaux impliqués dans ce GAL, outre leur participation aux réunions, ont alimenté la démarche par **l'envoi régulier d'éléments d'analyse et de suggestion**.
- Les documents de travail ont été transmis, entre les réunions, à tous les membres pour une prise de connaissance préalable
- Concernant spécifiquement la stratégie intégrée de développement, nous avons complété ce dispositif par **une enquête en ligne** sur :
 - Les principes
 - Les orientations
 - Les fiches actions... chacun pouvant, pour chacune des propositions faites, donner son avis :

ACTION 3

ACTION :
LA PROMOTION DES CIRCUITS COURTS ALIMENTAIRES

VOTRE APPRECIATION SUR LA PERTINENCE DE CETTE FICHE ACTION 3

TOUT À FAIT D'ACCORD
 PLUTÔT D'ACCORD
 RESERVÉ
 PLUTÔT OPPOSÉ

ACTION 4

ACTION :
LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

VOTRE APPRECIATION SUR LA PERTINENCE DE CETTE FICHE ACTION 4

TOUT À FAIT D'ACCORD
 PLUTÔT D'ACCORD
 RESERVÉ
 PLUTÔT OPPOSÉ

ACTION 5

Principes de gouvernance dans la mise en œuvre du dispositif LEADER

▶ LE GAL

- **Composition.** La composition provisoire de notre GAL est précisée en annexe. Nous avons choisi une configuration relativement resserrée et équilibrée autour de 25 personnes environ.
- **Missions générales.** Dans l'esprit de la gouvernance LEADER, notre GAL :
 - définit la stratégie et les actions (en référence à ce présent document de candidature)
 - assurera le bon déroulement du programme, en fera la promotion, assurera son suivi et son évaluation
 - mettra en place un comité de programmation, chargé d'accorder les subventions
 - sera l'interlocuteur unique des maitrises d'ouvrage
 - assurera **l'articulation du dispositif avec l'ensemble des démarches engagées sur le territoire :**
 - interventions portées par le Syndicat Mixte pour les Contrats Régionaux du Sud Vendée (SMCRSV) : SCOT (engagement prévu durant le second semestre 2015), suivi animation du Nouveau Contrat Régional, ...
 - interventions portées par les Communautés de communes et communes constituant le territoire,
 - interventions portées par les partenaires institutionnels sur notre périmètre, ...
 - réflexions et initiatives du CDTSV

→ **Organisation.** Nous prévoyons :

- Dès que l'engagement de la démarche aura été acté, **le GAL mettra en place un comité de programmation**. Il est probable que ce comité de programmation et le GAL ait la même composition,
- Le comité de programmation établira un **règlement intérieur**, définissant son mode de fonctionnement et de prise de décision (critères de sélection des projets, etc.).
- Seront désignés au sein du Comité de Programmation :
 - un bureau qui aura pour mission d'assister le Président dans ses prises de décision.
 - un Président du GAL, Président du Comité de Programmation
- Une démarche projet sera formalisée : affectation des tâches de chacun, planning de réunions, étapes de suivi/évaluation, ...
- Notre GAL pourra mettre en place :
 - Une cellule d'animation : ensemble de personnes chargées de recevoir, renseigner et accompagner les porteurs de projet dans le montage et la gestion de leur dossier.
 - Un comité technique : organe de consultation, il aurait vocation à se réunir régulièrement pour rencontrer les porteurs de projets, émettre des préconisations et rendre un avis technique au comité de programmation. Il examinerait l'éligibilité des projets au regard de la stratégie du GAL et de « l'esprit Leader ».
- Le comité de programmation se réunira tous les deux mois, après le comité technique, pour étudier les projets et décider d'accorder ou non l'aide Leader.

► L'ANIMATION

→ **Les moyens mobilisés**

- Moyens directs d'ingénierie : le recrutement d'une ingénierie de projet dédiée au dispositif Leader sur des fonctions :
 - de gestion administrative et financière
 - d'animation du GAL : fonctions support de préparation des réunions, d'animation technique, de compte-rendu, ...
 - de promotion du dispositif
 - d'animation du dispositif et d'accompagnement aux porteurs de projets
- Moyens indirects d'ingénierie : l'implication des acteurs locaux (notamment ingénierie des CC, des communes, du SMCRSV), ...
- Moyens matériels :
 - support de communication (site internet), documents de présentation, support presse locale, ...
 - lieu ressources pour l'organisation du travail du GAL mais aussi pour la réception des porteurs de projets

- **Les fonctions de promotion du dispositif : documents, communication, écoute des projets émergents, accompagnement ...** Le comité de programmation veillera à ce que la communication sur le programme et sur la participation européenne soit faite largement et efficacement. Il assurera le suivi de la stratégie de communication du GAL :
- Envers chaque cible : partenaires locaux, porteurs de projet, autres territoires, grand public
 - A chaque étape : au lancement, en continu pendant la durée de vie du programme.
 - Sur les spécificités de Leader : Europe, coopération, innovation, diffusion d'expérience.

Par ailleurs, le comité de programmation veillera à ce que les porteurs de projet assurent une communication claire sur la participation du programme Leader.

ANNEXE 1 : FICHE D'IDENTITE DU TERRITOIRE

NOTRE TERRITOIRE EST COMPOSE DE 63 COMMUNES, 67 055 HABITANTS :

Source INSEE (RGP 2011)

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FONTENAY LE COMTE (20 COMMUNES)

30 955 HABITANTS

AUZAY	LE LANGON	SERIGNE
BOURNEAU	LE POIRE-SUR-VELLUIRE	VELLUIRE
CHAIX	LONGEVES	MERVENT
DOIX	L'ORBRIE	MONTREUIL
FONTAINES	PETOSSE	SAINT-MARTIN-DE-FRAIGNEAU
FONTENAY-LE-COMTE	PISSOTTE	VOUVANT
FOUSSAIS-PAYRE	SAINT-MICHEL-LE-CLOUCQ	

COMMUNAUTE DE COMMUNES VENDEE-SEVRE-AUTISE (16 COMMUNES)

15 678 HABITANTS

DAMVIX	LIEZ	PUY-DE-SERRE
BENET	MAILLE	ST-HILAIRE-DES-LOGES
BOUILLE-COURDAULT	MAILLEZAIS	ST-PIERRE-LE-VIEUX
FAYMOREAU	NIEUL-SUR-L'AUTISE	ST-SIGISMOND
LE MAZEAU	OULMES	VIX
XANTON-CHASSENON		

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LA CHATAIGNERAIE (19 COMMUNES)

15 657 HABITANTS

ANTIGNY	LA CHAPELLE AUX LYS	SAINT GERMAIN L'AIGUILLER
BAZOGES EN PAREDS	LA CHATAIGNERAIE	SAINT HILAIRE DE VOUST
BREUIL BARRET	LA LOGE FOUGEREUSE	SAINT MAURICE DES NOUES
CEZAIS	LA TARDIERE	SAINT MAURICE LE GIRARD
CHEFFOIS	MARILLET	SAINT PIERRE DU CHEMIN MAIRIE
	MENOMBLET	SAINT SULPICE EN PAREDS
	MOUILLERON EN PAREDS	THOUARSAIS BOULDROUX

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE L'HERMENAULT (8 COMMUNES)

4 765 HABITANTS

L'HERMENAULT	MOUZEUIL-SAINT-MARTIN	SAINT-MARTIN-DES-FONTAINES
MARSAIS-SAINTE-RADEGONDE	POUILLE	SAINT-VALERIEN
	SAINT-CYR-DES-GATS	
	SAINT-LAURENT-DE-LA-SALLE	

ANNEXE 2 : COMPOSITION DU GAL SUD VENDÉE

PROVISOIRE

LISTE DES MEMBRES PRESSENTIS AU GAL SUD VENDÉE

NOM	PRENOM	FONCTION	Membres du Conseil de Développement du Territoire Sud Vendée	ACTEURS PUBLICS / PRIVÉS
BAZIREAU	Oivier	VICE-PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LA CHÂTAIGNERAIE		ACTEUR PUBLIC
DAVID	Daniel	VICE-PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VENDEE-SEVRE-AUTISE		ACTEUR PUBLIC
VERDON	Yohann	RESPONSABLE D'ETUDES - CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE		ACTEUR PUBLIC
GUILLON	Stéphane	VICE-PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VENDEE-SEVRE-AUTISE		ACTEUR PUBLIC
HERAUD	Michel	VICE-PRESIDENT DU SYNDICAT MIXTE SUD VENDEE TOURISME		ACTEUR PUBLIC
JOSSE	Valentin	PRESIDENT DU SYNDICAT MIXTE POUR LES CONTRATS REGIONAUX DU SUD VENDEE		ACTEUR PUBLIC
LALERE	Michel	VICE-PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FONTENAY LE COMTE		ACTEUR PUBLIC
PASQUIER	Régis	RESPONSABLE PÔLE DES ESPACES NATURELS – PNR MARAIS POITEVIN		ACTEUR PUBLIC
RENOUX	Nathalie	RESPONSABLE DE L'ANTENNE DE LA CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT		ACTEUR PUBLIC
ROCHER	Philippe	VICE-PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LA CHÂTAIGNERAIE		ACTEUR PUBLIC
ROUX	Jean-Pierre	VICE-PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE L'HERMENAULT		ACTEUR PUBLIC
SARLOT	Joël	PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE L'HERMENAULT		ACTEUR PUBLIC
TAPON	Michel	PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FONTENAY LE COMTE		ACTEUR PUBLIC
ALBERTEAU	Alain	PRESIDENT CLUB D'ENTREPRISE ANTIGNY ENTREPRISES PAYS DE LA CHATAIGNERAIE	x	ACTEUR PRIVÉ
BLANCHARD	Marc	PRESIDENT DE LA COMMISSION ENVIRONNEMENT - ENERGIES DU CDTSV	x	ACTEUR PRIVÉ
		CLUB DES ENTREPRENEURS DU MARAIS POITEVIN		ACTEUR PRIVÉ
BONNIN	Jacques	PRESIDENT DE LA COMMISSION ECONOMIE - EMPLOI DU CDTSV	x	ACTEUR PRIVÉ
BOUTET	Claudette	PRESIDENTE DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE SUD VENDEE	x	ACTEUR PRIVÉ
CANTREAU	Gilles	PRESIDENT INITIATIVE VENDEE SUD	x	ACTEUR PRIVÉ
GIRARD	Isabelle	DIRECTRICE MISSION LOCALE	x	ACTEUR PRIVÉ
MORANDEAU	Joseph	PRESIDENT DE LA COMMISSION POLITIQUES TERRITORIALES DU CDTSV	x	ACTEUR PRIVÉ
NAUD	Jean-Noël	PRESIDENT DE LA COMMISSION SOLIDARITES HUMAINES DU CDTSV	x	ACTEUR PRIVÉ
DUCEPT	Philippe	VICE-PRESIDENT CHAMBRE D'AGRICULTURE	x	ACTEUR PRIVÉ
PIHA	Laurent	PRESIDENT DU CLUB D'ENTREPRISE DE FONTENAY LE COMTE	x	ACTEUR PRIVÉ
PRUGENT	Danièle	MULTISERVICES / DEFII - DIRECTRICE	x	ACTEUR PRIVÉ